



6 & 7

Les chiffres de la criminalité en baisse dans la zone de police Bruxelles-Ouest



13

Le dépôt clandestin occasionnel peut avoir des conséquences considérables



10 & 11

Nouvelle prime communale pour l'isolation de la toiture

Jette Info

n° 177

Que l'été commence !

L'été a enfin commencé. Les élèves ont terminé leurs derniers examens et peuvent profiter de vacances bien méritées. Beaucoup de travailleurs ont leurs congés en perspective. Vous ne devez pas absolument aller à l'étranger, à la mer ou en Ardenne afin de trouver de la détente pour toute la famille. Jette offre beaucoup de parcs, bois et plaines de jeux, où les petits et les grands trouveront plaisir ou repos.

Découvrez tout les détails dans notre dossier sur les parcs et les plaines de jeux jettois.

**LISEZ LES DÉTAILS
EN PAGES**

14 à 16

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél. : 02 423 12 00
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9



Il s'est dit au conseil communal...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du conseil communal qui s'est tenu le 2 juin 2010.

Agence immobilière sociale - Prime aux propriétaires

Les conseillers communaux ont prorogé le règlement relatif à l'allocation d'une prime aux propriétaires lorsque ceux-ci mettent leur immeuble à disposition de l'Agence immobilière sociale de Jette (AISJ). Ainsi, toute personne qui possède un bien immobilier sur le territoire de la commune et qui le donne en gestion à l'AISJ se voit attribuer une prime équivalente à 20% du montant des centimes additionnels communaux au précompte immobilier qu'elle paie, pour ce bien, à la commune de Jette. Par cet incitant, la commune de Jette espère contribuer à augmenter l'offre d'habitations et ainsi faciliter l'accès au logement décent à prix modéré ; ce qui constitue un vrai problème pour de nombreux Bruxellois.

Contrat de Quartier – Rénovation de l'avenue Odon Warland

Le conseil communal a approuvé le cahier des charges du projet de rénovation de l'avenue Odon Warland. Ce projet, adopté au terme de nombreuses concertations avec les habitants, prévoit une réfection profonde de la voirie, du square Amnesty International à l'avenue Woeste. Le réaménagement, qui préserva un maximum d'emplacements de parking, aboutira à une voirie dotée d'une berme centrale plantée d'arbres. Ces travaux auront pour effet de diminuer la largeur de l'avenue et ainsi inciter les automobilistes à réduire leur vitesse. Pour renforcer la sécurité des usagers faibles, un large trottoir traversant verra le jour à hauteur de la crèche et de l'école. Maintenant que le cahier de charges est approuvé, l'administration communale procédera à un appel d'offres. Les travaux devraient commencer mi-2011.

La prochaine séance du conseil communal aura lieu le mercredi 29 septembre à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur www.irisbox.irisnet.be. Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.

Attention! Horaire de l'Administration en juillet et août

Tous les services: du lundi au vendredi: de 8h30 à 14h
A l'exception du service Gestion foncière (Urbanisme): fermé le mardi
L'administration sera fermé le jeudi soir

Financer sereinement les politiques sociales et de sécurité



L'insécurité est en baisse ! Evidemment, ce genre de constat ne peut se faire que sur base de statistiques, et on connaît les limites de cet outil. De plus, bien sûr d'une approche globale qui ne rend pas compte des vécus personnels et des situations individuelles. La personne agressée ne se réjouira pas de ces nouveaux chiffres de criminalité. Son cas est certainement douloureux et doit être pleinement pris en compte.

Il n'empêche que le travail effectué par la zone de police de Bruxelles-Ouest, dont dépend la commune de Jette s'est révélé payant. Que ce soit le travail de proximité réalisé au départ de la division jettoise ou du travail d'intervention et d'investigation initié au départ de la zone, il y a eu de la part de nos policiers un investissement en travail et en moyens qui a permis de faire reculer le nombre d'agressions et de vols. Nous ne pouvons que nous en réjouir et remercier nos agents de police pour le travail accompli.

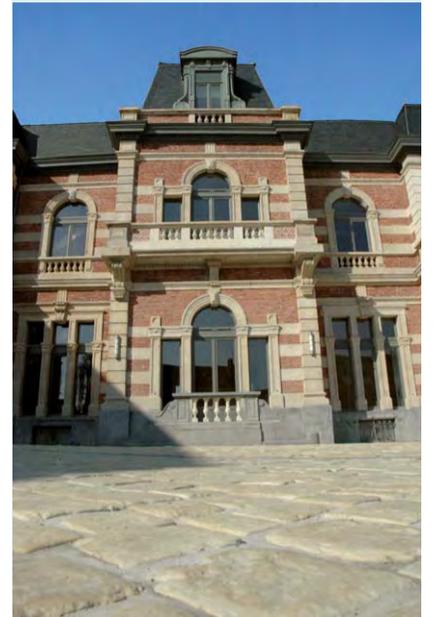
La commune de Jette investit beaucoup d'argent dans la police. D'année en année, le budget de la zone s'est alourdi pour faire face aux nécessaires recrutements. Comme Jettois, nous pouvons être soulagés de voir l'argent communal utilisé à bon escient.

Les dépenses de sécurité, tout comme les dépenses sociales du CPAS, pèsent bien sûr très lourd dans le budget communal. Cependant, grâce à la gestion rigoureuse du collège, le compte communal pour l'année 2009 présente un boni à l'exercice propre et aux exercices cumulés (pour la première fois depuis 30 ans !). Nous pouvons donc envisager sereinement, mais toujours avec rigueur, le financement des politiques sociales et de sécurité, deux missions prioritaires des pouvoirs publics.

Hervé Doyen, votre Député-Bourgmestre

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux en juillet et août

Tous les services:
du lundi au vendredi: de 8h30 à 14h
A l'exception du service Gestion foncière (Urbanisme):
fermé le mardi
L'administration sera fermé le jeudi soir en juillet et août

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette
• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette
• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Jette commune pilote pour l'introduction du permis de conduire électronique

Le nouveau permis de conduire électronique contiendra un maximum d'informations sur le conducteur

A la fin de cette année, Jette, comme 16 autres communes pilotes, introduira le permis de conduire électronique qui aura le même format que votre carte de banque ou votre carte d'identité électronique. L'échange de votre permis de conduire actuel n'est pas obligatoire dans cette phase pilote, mais les personnes qui demandent un nouveau permis de conduire recevront automatiquement un exemplaire électronique.



Avec l'introduction du permis de conduire électronique, la Belgique se mettra en conformité avec une directive européenne qui a comme but l'uniformisation des permis de conduire. Mais avant d'en arriver là (fin 2011 – début 2012), un projet pilote démarrera en septembre avec Jette comme seule commune de la Région bruxelloise. Le nouveau permis de conduire donnera à la police accès au maximum d'informations sur le conducteur. L'objectif, à terme, est que ce permis puisse également être consulté par les services policiers des autres pays européens.

La carte électronique aura probablement une durée de validité limitée. Evidemment, ceci ne signifie pas que vous devrez de nouveau passer votre examen. Le seul but de cette durée de validité limitée est de simplifier l'identification en employant chaque fois une photo d'identité récente. Comme une firme privée s'est chargée de la production du permis électronique, il sera aussi plus cher comparativement à la carte actuelle, c'est-à-dire 20 euros au lieu de 11 euros à présent. Comme dans le passé, la commune reste responsable de la livraison de la carte. Le permis de conduire provisoire et le permis de conduire international n'auront pas une variante électronique.

L' E.P.N. jettois officiellement inauguré !

Le mercredi 2 juin dernier, notre bourgmestre Hervé Doyen accompagné de la ministre régionale en charge de l'Informatique, Brigitte Grouwels, ont procédé à l'inauguration officielle de l'Espace Public Numérique de la commune. Sous un soleil radieux et dans une ambiance détendue, nos responsables politiques ont partagé le ruban afin de promouvoir l'accès pour tous à la connaissance informatique si essentielle de nos jours.

En effet, pour beaucoup de Bruxelloises et de Bruxellois, même le maniement d'une souris demeure parfois un mystère. Ce n'est pas pour rien que l'on parle d'une 'fracture numérique' comparable à une forme d'illettrisme. C'est un véritable handicap, à l'heure du tout au numérique, qui empêche souvent d'accéder à la connaissance, à l'emploi d'une foule de services, dont les services publics. Désormais, sous l'impulsion de la Région de Bruxelles-Capitale et de notre administration, ce ne sera plus un obstacle.

Aménagé dans l'annexe de La Maison communale, l'E.P.N. (espace public numérique) de Jette dispose de tout l'équipement nécessaire (PC, projecteur vidéo, imprimante, logiciels) pour se former à l'utilisation d'un ordinateur, des outils bureautiques tels que Word, Excel, Powerpoint sans oublier Internet ainsi que le courrier électronique. Rédiger un C.V., créer, classer et retrouver des fichiers, des dossiers, mettre en page vos documents, ne plus se sentir dépourvu face au premier message qui apparaît à l'écran, maîtriser l'outil, bref, ne plus être effrayé par cette machine, voilà de quoi il s'agit !

Sont particulièrement visés les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de titres-services et partenaires A.L.E, les personnes en projet d'insertion socioprofessionnelle (C.P.A.S) ainsi que les seniors. La commune a confié l'animation de son E.P.N. aux formateurs professionnels de l'asbl L.C.I. (Le Centre Informatique) agréé par Actiris et Bruxelles-Formation.



Des mini-prix !

Mais ce n'est pas tout ! A cette occasion, la commune s'est engagée à fournir au public des formations à prix coûtant en soutenant financièrement leur organisation. Cet effort fut d'ailleurs salué par la ministre régionale Brigitte Grouwels. En effet, à partir du 1 juillet 2010, il en coûtera 3€ pour les Jettois et 5€ pour les non-Jettois. Ces prix plafonnés sont le fruit d'une étroite collaboration entre notre administration et l'a.s.b.l. bruxelloise « Le Centre Informatique ».

De plus, ACTIRIS propose des chèques « T.I.C. (Technologies de l'Information et de la Communication) – projet professionnel » qui permettent aux demandeurs d'emploi de se mettre à niveau de manière rapide et efficace pour mieux correspondre aux profils recherchés par les employeurs. Ce chèque est réservé aux personnes habitant une des 19 communes bruxelloises qui ont signé un C.P.P. (Contrat de Projet professionnel) comportant l'orientation « recherche d'emploi ». Cette formation doit naturellement s'inscrire dans un projet orienté T.I.C. Ajoutons que ce chèque est financé à 100% par ACTIRIS et cumulable avec les autres chèques ACTIRIS. On va la réduire cette fracture numérique !



Comment obtenir les chèques TIC ?

Si vous êtes intéressé(e) par les chèques T.I.C., contactez votre conseiller ACTIRIS (Antenne de Jette - Rue Léon Theodor, 151 - 02/563.23.60) afin de définir votre projet professionnel et les besoins en informatique/bureautique qui en découlent. Demandez ensuite votre chèque «TIC – projet professionnel». Sachez déjà que l'organisme qui dispense les formations à l'EPN de Jette (l'asbl L.C.I.), est agréé par ACTIRIS.

Les inscriptions se prennent sur place. Il est indispensable de prendre contact avec l'asbl L.C.I. (02/646.25.45) afin de fixer une heure de rendez-vous (précisez que vous souhaitez suivre les cours à Jette). Une petite série de questions seront posées aux futurs participants afin d'évaluer leur niveau. La taille des groupes varie entre 3 et 8 participants. Les cours se donnent de 9h à 12h et de 13h à 16h dans l'annexe de La Maison communale située au 100 chaussée de Wemmel.

Le programme détaillé des cours qui seront organisés de juillet à décembre est disponible sur le site www.jette.be ainsi qu'à l'accueil de notre administration.

Renseignements et inscriptions

- Le Centre Informatique asbl - 02/646.25.45

Pick & Pock s'attaquent au vol à la tire

Le service communal de la Prévention organise deux campagnes Pick & Pock, en collaboration avec la Direction générale Sécurité et Prévention du SPF Intérieur, afin de vous aider à prévenir le vol à la tire. A cet effet, des mascottes seront présentes lors d'événements publics, au cours desquels des brochures et cartes postales seront également disponibles.



L'objectif de la campagne Pick & Pock est de sensibiliser le citoyen à la problématique du vol à la tire

Pendant les festivités du marché annuel et durant le marché dominical du 4 juillet sur et autour de la place du Miroir, vous pourrez faire la connaissance des deux mascottes de la campagne Pick & Pock. Un kangourou et un éléphant vous remettront avec plaisir une charmante carte postale. Et adorables comme ils sont, les enfants voudront peut-être un câlin de cet espiègle duo.

Une initiative ludique

L'objectif de cette initiative ludique est d'attirer l'attention de la population sur le problème du vol à la tire. Les voleurs à la tire opèrent principalement dans les lieux les plus visités par le public, comme les rues commerçantes, les marchés ou les arrêts de transports en commun. Vous trouverez quelques astuces pour vous éviter de devenir victime d'un vol à la tire sur www.besafe.be.

Vacances en sécurité

Les vacances estivales démarrent bientôt ; il s'agit d'un moment privilégié pour de nombreuses familles. La prudence est pourtant de mise car les cambrioleurs ne prennent pas de congés. Bien au contraire, si vous n'observez pas quelques règles de base, ils pourraient rendre une visite non désirée dans votre domicile pendant votre absence.

La police vous aide déjà à protéger votre logement, en y jetant régulièrement un coup d'œil et via le service de techno-prévention. Vous trouvez également, sur notre site communal www.jette.be, une série de conseils pratiques pour partir en vacances l'esprit serein.

Relevé des compteurs d'eau

Les employés de l'Intercommunale bruxelloise de Distribution d'Eau (IBDE) procèdent chaque année au relevé des compteurs d'eau. Ces préposés passeront, à Jette, entre le 1er juillet et le 30 septembre 2010. Pour plus d'informations sur la tournée des employés de l'IBDE dans les différents quartiers et rues, vous pouvez contacter à tout moment le numéro vert 0800.13016.



La police

La zone de police Bruxelles-Ouest garde un œil sur votre habitation lorsque vous n'êtes pas là. Vous devez simplement avertir à temps (de préférence 15 jours avant le début de vos vacances). Ceci peut se faire au moyen du formulaire de demande. Ce dernier doit être signé et remis dans un commissariat de la zone de police. Les différents services opérationnels de la zone (le service Interventions, la Brigade canine et les Divisions) effectueront la surveillance.

Le service de la Prévention policière centralise

les données et vous informera après vos vacances des surveillances réalisées. Préalablement à votre départ, vous pouvez faire appel au service de la Prévention policière. Les conseillers en techno-prévention dispensent des conseils gratuits afin de limiter le plus possible les risques d'être cambriolé (voir ci-dessous).

Renseignements: Police locale Bruxelles-Ouest - Service de la Prévention policière - place Cardinal Mercier 11 à 1090 Jette - tél.: 02.412.68.08 – prev.securit-veiligh@zpz5340.be

La techno-prévention

La zone de police Bruxelles-Ouest dispose d'une cellule techno-prévention-sécurisation située dans le commissariat de la place Cardinal Mercier. Deux conseillers en techno-prévention vous aident à prévenir les cambriolages grâce à une bonne sensibilisation. Que vous soyez particulier ou commerçant, vous recevez, sur simple demande, des conseils sur la sécurisation de votre logement ou de votre entreprise.

Renseignements: Cellule de techno-prévention de la zone de police Bruxelles-Ouest - tél.: 02.412.68.08 - e-mail: prev.securit-veiligh@zpz5340.be

Le site internet de la commune

Vous trouverez déjà une série de conseils pratiques qui vous aideront à partir en vacances en toute tranquillité sur notre site communal www.jette.be. N'attirez pas l'attention lorsque vous partez, conservez les clés hors de vue, verrouillez les véhicules non utilisés, ... ne sont que quelques-uns des conseils que vous trouverez sous la rubrique « Vacances en sécurité » de notre site internet.

Renseignements : www.jette.be

Rénovation de la place Cardinal Mercier et des abords de la gare



Le 17 juin, le projet définitif de la rénovation de la place Cardinal Mercier et des abords de la gare était présenté aux riverains pendant une réunion d'information. Cette réunion leur offrait la possibilité de formuler leurs remarques ou leurs préoccupations, mais particulièrement de découvrir le planning du projet qui donnera à la place et ses abords une nouvelle image et dynamique.

Des places de stationnement en plus

Le projet de rénovation donnera de l'air à la place. Actuellement, la place est quasi un grand parking. Les voitures auront une place au côté nord de la gare, où le parking au long de la rue Dupré sera étendu. Les places de stationnement de la place Mercier sont ainsi récupérées à l'arrière de la gare. La commune s'est investi pour offrir un maximum de places de stationnement aux riverains. Vu que l'hangar 'ATAB' de la commune, à la fin de la rue Léon Theodor, doit partir pour la nouvelle station de traction, la commune créera, à l'initiative de l'Echevin de l'Espace public Jean-Louis Pirotin et l'Echevine de la Mobilité Christine Gallez, 20 places de stationnement en plus. L'instauration de la zone bleue autour de la gare aidera également les riverains à trouver une place tout près de leur maison.

Planning

Actuellement, les quais seront augmentés. Durant le quatrième trimestre de 2010, le parking au long de la rue Dupré (côté Lorgesquare) sera remis à neuf. La première partie de 2011 sera dédiée à la rénovation de la place Cardinal Mercier et à la création du nouveau tunnel. La deuxième partie de 2011, après les travaux sur la place, le côté ouest du parking sera achevé. Après ces travaux, le nouveau tunnel sera doté d'ascenseurs, de manière que les moins-valides peuvent facilement utiliser ce nouveau tunnel de piétons.

La rénovation de la place Reine Astrid et des abords de la gare forme un beau défi. A l'issue de ces travaux, la place sera indubitablement une des plus belles places de notre capitale.

Si vous aurez des questions sur la rénovation de la place Cardinal Mercier et des abords de la gare, vous pouvez vous adresser à la ligne d'information pour les riverains: 0800/55.000 (7h-22h) - info.projets@infrabel.be

Le Foyer Jettois se présente

Le 10 juin 2010, la Société de Logement Social Le Foyer Jettois invitait les 32 autres sociétés de logement social pour une session d'info. C'était un après-midi varié avec des exposés intéressants et une promenade vers les logements sociaux sur la site Florair.

Le Foyer Jettois engage un adjoint à la Direction Technique

Un après-midi intéressant et varié qui s'est achevé par un drink et un buffet convivial

De préférence architecte ou ingénieur

Le Foyer Jettois (Société Immobilière de Service Public, +/-1200 logements, 12 millions d'euros à investir sur 4 ans), recherche un architecte et/ou un ingénieur (H/F) ou une personne détentrice d'une expérience équivalente.

Tâches : Assurer le suivi et le contrôle des opérations d'investissement ; suivre et améliorer la maintenance des installations techniques ; travailler à la mise à jour du cadastre technique et énergétique ; poursuivre la politique de développement durable et d'économie d'énergie.

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae sont à envoyer pour le 5 juillet 2010 à Vincent SCHRURS, Directeur Technique de la SC Le Foyer Jettois.



Pour plus d'information :
www.jette.be (Economie et Emploi)
Email : vincent.schrurs@foyerjettois.be
Rue Jules Lahaye, 282 bte 1 à 1090 Bruxelles
Tél. : 02/422.02.41
www.als-vsh.be

ConstruBru est la section bruxelloise de l'Association du Logement Social et groupe 33 sociétés immobilières de service public dans la Région bruxelloise, dont Le Foyer Jettois. Le 10 juin 2010, Le Foyer Jettois invitait ses collègues afin de leur présenter quelques-uns de ses projets et expériences. Le Foyer Jettois s'engage déjà plusieurs années dans des projets durables, avec une attention particulière pour l'écologie et l'énergie, dont les citoyens aussi bénéficient.

Programme chargé

Le point de rencontre était les bâtiments du Foyer Jettois dans la rue Jules Lahaye, d'où les invités se sont rendus vers le site Florair. Après la présentation de ce projet de rénovation durable, il y eut un exposé sur la construction de deux logements passifs autonomes dans la rue Joseph Loossens. A l'Atelier 340, les visiteurs furent accueillis par le président de l'A.L.S. ConstruBru, Alain Bultot, et par le président du Foyer Jettois, Geoffrey Lepers. Après une intervention de Christos Doukeridis, Secrétaire d'Etat du Gouvernement bruxellois en charge du Logement, et d'Yves Lemmens, Directeur-Général de la Société du Logement de la Région bruxelloise, cet après-midi réussi s'est conclu avec un drink et un buffet.

L'approche ciblée de la police porte ses fruits

Que les chiffres de la criminalité prennent la bonne direction relève de plusieurs facteurs. En premier lieu, l'approche préventive ciblée des services de police est déployée de deux manières : d'une part, sur l'ensemble du territoire et, d'autre part, par secteur. Soulignons que le service de Prévention de la commune joue également un rôle considérable dans la baisse de la criminalité.

Trois facteurs prépondérants

Depuis deux ans, des patrouilles préventives sillonnent régulièrement tout le territoire communal. Elles portent une attention toute particulière aux vols dans les véhicules, aux conflits et aux nuisances sonores. Ces patrouilles jouent donc un rôle significatif dans la baisse du taux de la criminalité.

Un deuxième facteur déterminant est la présence des équipes de secteur. Celles-ci patrouillent suivant le type de quartier et se renseignent, tiennent compte des remarques des habitants, des statistiques, de l'avis des dirigeants locaux qui souhaitent avoir une présence policière accrue dans leur voisinage.

Les patrouilles préventives, les patrouilles de secteur ainsi que la police de quartier apportent donc aux habitants une meilleure visibilité de l'autorité dans les rues.

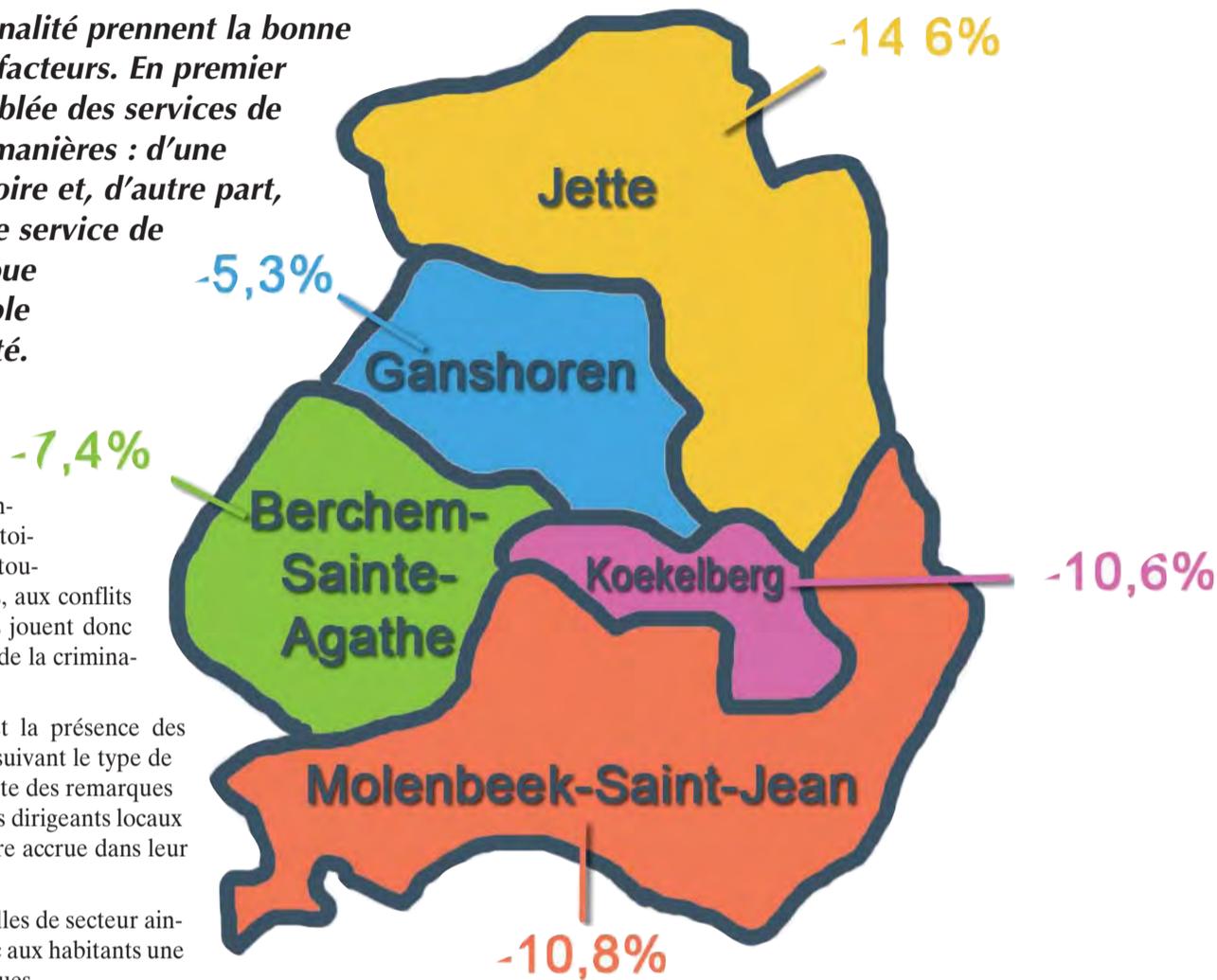
Le dernier facteur influençant cette tendance à la baisse des chiffres de la criminalité se traduit par la bonne coopération entre les services de police et le service communal de la Prévention. Ce dernier fonctionne littéralement comme une extension, voir un prolongement des services de police.

Depuis deux ans, des patrouilles préventives sillonnent régulièrement tout le territoire communal

Voici une vue d'ensemble des infractions les plus fréquentes commises à Jette :

Vous trouvez la liste complète sur www.jette.be.

	2008	2009	% baisse/hausse
Vol de véhicule	96	73	-24%
Vol dans véhicule	710	503	-29,2%
Cambriolage	538	525	-2,4%
Sacjacking	39	33	-15,4%
Vol à l'étalage	79	97	+22,8%
Coups & blessures	349	328	-6%
Viol – attentat à la pudeur	24	18	-25%
Vandalisme, dégradations et graffiti	521	394	-24,4%
Menaces	193	169	-12,4%
Violence contre la famille et les enfants	59	64	+8,5%



Le sentiment d'insécurité des Bruxellois est stable

Christophe Mincke (docteur en droit et sociologue) a fait une étude sur « L'insécurité et le sentiment d'insécurité à Bruxelles ». Son étude montre que le sentiment d'insécurité des Bruxellois est resté stable ces dernières années. Six sur dix habitants de la capitale se sentent rarement ou jamais en danger. D'autre part, Bruxelles compte plus de vols et de dégradations aux voitures que les autres villes belges.

Notre capitale a connu quelques actes de violence graves ces derniers mois. Le docteur Christophe Mincke examine si l'image qu'on a de Bruxelles correspond avec le sentiment d'insécurité des Bruxellois.

Son enquête montre que la population se sent relativement en sécurité. Bruxelles est une ville vivable et tout compte fait : ce n'est pas si étonnant. Certains Bruxellois se sentent en danger. Les raisons pour leurs sentiments d'insécurité devraient s'étudier, mais en général, la situation ne semble pas si désastreuse. En outre, les habitants de Bruxelles s'inquiètent surtout des problèmes qui n'ont rien à voir avec la grande insécurité. La dégradation des espaces publics et les nuisances liées à la circulation automobile sont les problèmes principaux qu'ils ressentent dans leur quartier. Ces problèmes concernent plus la qualité de vie et la gestion de la ville que le maintien de l'ordre et la lutte contre la criminalité.

L'enquête du Docteur Christophe Mincke révèle donc que le sentiment d'insécurité n'a pas augmenté entre 2002 et 2008 et que les Bruxellois n'ont pas tellement peur de la criminalité grave, mais qu'ils s'inquiètent surtout des soucis plus petits de la vie quotidienne et dans leurs quartiers.

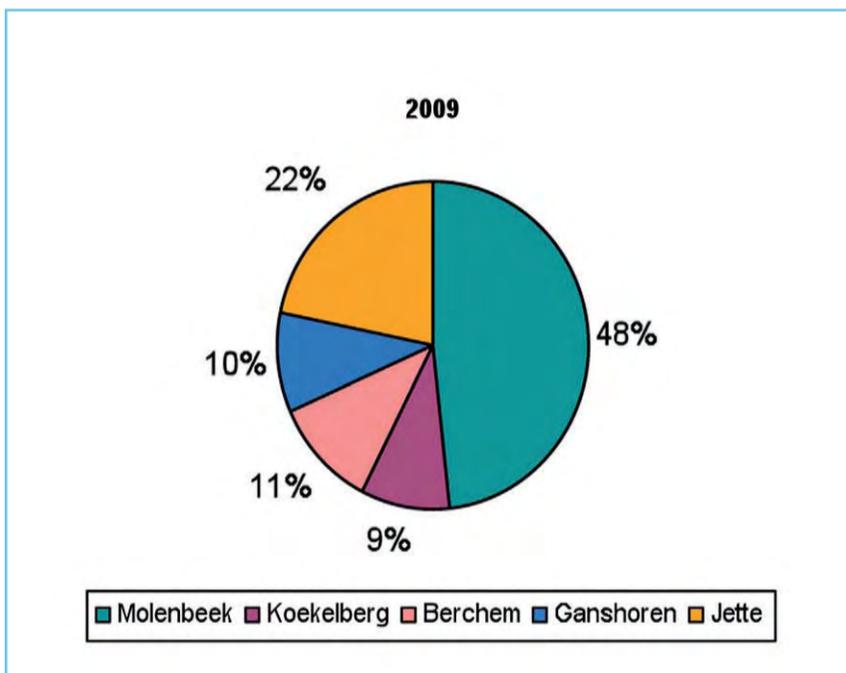
Consultez l'enquête intégrale sur www.brusselsstudies.be

Les chiffres de la criminalité en baisse dans la zone de police Bruxelles-Ouest

Jette, meilleure élève de la classe

Récemment, les chiffres de la criminalité concernant la zone de police de Bruxelles-Ouest ont été publiés. Qu'en ressort-il ? La commune de Jette occupe une place très enviable. Dans toute la zone de police (c-à-d Jette, Molenbeek-Saint-Jean, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren et Koekelberg), le nombre de faits criminels recensés a subi une nette diminution en 2009, qui se traduit dans notre commune par une baisse record de 14,6%.

En termes absolus, cela signifie qu'au cours de l'année 2009, 3.918 infractions pénales ont été commises sur le territoire communal. Le score de la commune de Molenbeek est nettement plus élevé. Le diagramme ci-dessous vous présente une comparaison des 5 communes au niveau de leurs chiffres respectifs.



Le taux de criminalité

Le fait que Jette ait le deuxième taux de criminalité le plus élevé est évidemment à mettre en rapport avec la superficie de la commune ainsi qu'avec la densité de sa population. Par conséquent, mettons en perspective ces différentes données. Le taux de criminalité définit le nombre de faits par 1000 habitants. Si l'on y regarde de plus près, pour notre commune, cela change tout de suite les choses. Avec un nombre absolu de 85,6 unités, Jette fait comparativement mieux que la commune de Ganshoren (84). Par rapport à l'année 2008, il s'agit d'une diminution de 14,6%, ce qui constitue le meilleur score au sein de la zone de police.

5 secteurs

Si l'on regarde les 5 secteurs qui composent notre territoire d'un point de vue policier (Laerbeek, Mercure, Miroir, Léopold et Uyttenhove), on remarque d'importantes différences. Le secteur du Miroir subit la plus forte baisse (-35,8%), tandis que le secteur Léopold subit une augmentation notoire de 78%. Cette hausse peut être attribuée au fait qu'un certain nombre de rues a été transféré l'année précédente des secteurs Miroir et Uyttenhove vers le secteur Léopold. L'augmentation dans le secteur Laerbeek s'explique par l'expansion démographique (Jardins de Jette) et par le fait que l'UZ Brussel fait plus appel à la police. Prenons donc ces chiffres avec toute la prudence que mérite leur interprétation.

La part des vols constitue à elle seule, tous secteurs confondus, 50% des faits recensés.

Nouveau site web pour la zone de police Bruxelles-Ouest

Des informations concernant l'organisation, le fonctionnement et les services

Depuis peu, le site web de la zone de police Bruxelles-Ouest (<http://www.policelocale.be/5340>) a fait peau neuve. La police offre en ligne une foule d'informations concernant son organisation, son fonctionnement et ses services à la population. Par ailleurs, vous trouverez également un lien vers le site général de la police vous permettant de faire directement une déclaration en ligne.

Cette nouvelle version du site s'oriente, d'une part, sur les postes vacants, et d'autre part, sur des informations de proximité, des renseignements sur le travail de quartier de votre police. En effet, en consultant la rubrique intitulée « Connaissez-vous votre police de quartier ? » dans le menu « Travail de quartier », les habitants peuvent facilement retrouver les coordonnées de votre police de proximité en effectuant une recherche sur la commune ou sur les noms de rues. En quelques clics, vous pourrez également consulter les heures d'ouverture des commissariats ainsi que d'autres renseignements utiles concernant les postes de police les plus proches (« Accueil »). La partie « Jobs@340 » présente le recrutement en général et plus particulièrement les postes à pourvoir dans le corps de police de la zone Bruxelles-Ouest.

Vous découvrirez aussi les dernières informations sous la rubrique « Nouvelles ». Vous aurez aussi l'occasion de consulter le Conseil de police (entre autre son agenda ainsi que ses décisions) via la page « Conseil de police ». La rubrique « Docman » vous permet de télécharger de nombreux dossiers tels



que le rapport annuel, le plan zonal de sécurité, le règlement général de police, etc...

Venez donc découvrir toutes ces informations et d'autres applications sur le site <http://www.policelocale.be/5340>.

Jette soutient le projet autour de l'autisme

La construction d'un centre de jour et d'un centre d'hébergement pour accueillir des personnes autistes adultes démarrera fin 2010. L'asbl Coupole bruxelloise de l'Autisme en est à l'origine de cette initiative et le projet bénéficie aussi du soutien de la Commission de la Communauté Française et la Fondation Roi Baudouin. La commune de Jette pour sa part a contribué en cédant deux terrains dans la rue Esseghem.

Les personnes autistes adultes sont toujours exclues des structures existantes ou bénéficient d'un accueil provisoire qui est en plus pas suffisamment adapté à leur handicap. Il y a donc une sérieuse faute de place et de centre spécialisé pour ce type de handicap et c'est exactement cette situation que l'asbl Coupole bruxelloise de l'Autisme veut changer en réalisant un centre de jour et un centre d'hébergement. Le nouveau centre de jour « Estreda » pourra accueillir dès 2012 une quinzaine de personnes autistes adultes. 15 autres trouveront des logis dans le centre d'hébergement « Condorcet » qui sera situé dans la même rue Esseghem.

Construire, ça coûte

La commune de Jette a réglé la cession des terrains et la Commission de la Communauté Française et la Fondation Roi Baudouin ont donné des subsides qui, malheureusement, ne couvrent que par la moitié les coûts. L'asbl Coupole bruxelloise de l'Autisme fait donc un appel au public. En effet, les bâtiments seront construits avec des blocs que vous pouvez acheter à 5 euro par pièce. Bien sûr vous pouvez toujours faire un don directement chez la Fondation Roi Baudouin (numéro de compte : 000-0000004-04, avec la mention : L 82256-006-blocs CBA). Aidez à réussir ce projet louable. C'est aussi important de savoir qu'il s'agit ici de bâtiments écologiques que l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement a inclus dans sa liste de « bâtiment exemplaires bruxellois ».



Télé-Accueil Bruxelles recrute des bénévoles

Active depuis 1959, l'asbl Télé-Accueil propose une écoute 24h/24 et 7 jours sur 7 à toute personne en difficulté sur le plan moral, social ou psychologique et qui souhaite en parler dans l'anonymat et la confidentialité.

Dispensée par une équipe de 90 bénévoles spécialement formés, l'écoute s'effectue grâce au numéro de téléphone gratuit 107 ou par "Chat" sur le site www.chat-accueil.org. Malgré ce déploiement de moyens, Télé-Accueil Bruxelles est encore loin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes qui lui sont adressées. Selon le rapport d'activités 2009 près des trois quarts des appels ne sont pas décrochés. Un plus grand nombre de bénévoles permettrait de mieux répondre à ce besoin de la population bruxelloise d'être écoutée.

Les candidats volontaires peuvent prendre contact avec le secrétariat de l'association au 02.538.49.21. Une formation à l'écoute et un encadrement professionnel sont assurés.

Télé-Accueil

Tél: 107

Chat: www.chat-accueil.org

Plus de 190.000 appels et seulement 51.000 décrochés



Viasano Jette s'investit dans la santé de ses habitants

A l'initiative de l'échevin de la Santé Paul Leroy, la commune de Jette s'est investie dans le programme européen Viasano qui combat l'obésité et les maladies cardio-vasculaires. Au travers de plusieurs campagnes de promotion de la santé, Jette s'est engagée à sensibiliser ses habitants. Ce mois-ci, nous vous donnons quelques conseils pour arrêter de fumer et pour avoir des relations protégées.



Arrêter de fumer

Chaque année, le 31 mai est synonyme de « Journée mondiale sans tabac ». A nouveau, l'administration communale a participé à cette action en incitant ses employés et ses visiteurs à arrêter de fumer.

Une motivation en béton semble toujours être la meilleure des solutions : plusieurs études montrent que 80% des fumeurs parviennent à arrêter sans aucune aide extérieure. Il apparaît également que l'arrêt du jour au lendemain, bien que difficile, semble être la meilleure option à prendre. Cherchez un soutien dans votre entourage, auprès d'un ex-fumeur, ou pourquoi pas, trouvez quelqu'un qui souhaite aussi arrêter ? Une aide est toujours mutuelle.

Si les effets du sevrage tabagique sont trop difficiles à surmonter, il existe des solutions de remplacement. Il s'agit de médicaments contenant de la nicotine qui permettent au

corps un sevrage moins pénible, plus progressif et mieux contrôlé. Mais attention, au cours de ce genre de traitement, tout tabagisme est absolument proscrit. Il existe actuellement trois types de produits de substitution contenant de la nicotine: la gomme (chewing-gum), le pansement adhésif (patch) et le spray nasal. Plus d'info : www.arreteravecaide.be

Les vacances ? Pensez à vous protéger !

Les vacances sont là. C'est le moment de se détendre. C'est également une période propice aux rencontres pour les jeunes. Le maître mot reste la sécurité, pensez à vous protéger.

Utilisez donc toujours un préservatif lors de vos rapports sexuels. Ils vous protègent non seulement des grossesses indésirées et du HIV (SIDA) mais aussi de toutes les autres maladies sexuellement transmissibles (MST). Pensez toujours à vous protéger, même lors de pratiques sexuelles orales.

Plus d'infos: www.sensoa.be



La Centrale des Moins Mobiles

Une solution pour vos déplacements

Malgré le fait que nous habitons une commune dans laquelle les transports en commun sont bien organisés, certaines personnes rencontrent des difficultés pour rendre visite à la famille, à des amis, pour faire des courses, pour participer à des activités ou tout simplement pour se rendre à des visites médicales. Souvent, le fait d'avoir des problèmes de santé et, en même temps, des moyens financiers limités, est à la base de ces difficultés. Partant de l'idée que des rencontres sociales sont très importantes pour le bien être de tous, le Service d'Aide aux Familles du CPAS a adhéré en 2006 au projet « Centrale des Moins Mobiles » de Taxistop.

Principe simple, frais limités

Chaque personne qui rencontre des problèmes de déplacements et qui a des revenus mensuels nets qui ne dépassent pas le double du revenu d'intégration peut s'inscrire comme membre à la Centrale des Moins Mobiles. Si un membre a besoin d'un transport, il suffit de prendre contact avec la Centrale (au moins 48 heures à l'avance). La Centrale se charge, dans la mesure du possible, de trouver un chauffeur prêt à assurer ce déplacement, qui peut s'organiser en aller simple, ou en aller-retour. Dans certains cas, le chauffeur peut même accompagner les personnes pour des courses, par exemple. L'accord sera pris clairement au préalable avec la Centrale.

Une inscription à la Centrale coûte 7 EUR pour l'année. A partir du 1er juillet, le prix d'inscription est de 3,5 EUR. Bien que les déplacements sont assurés par des bénévoles, une intervention pour couvrir les frais occasionnés est demandée. Vous payez 0,30 EUR/kilomètre avec un minimum de 2,40 EUR par trajet + 0,50 EUR de frais administratifs, à charge de l'utilisateur.

Concrètement, quelles sont les conditions de ressources (net mensuel) pour pouvoir s'inscrire à la Centrale des Moins Mobiles ? Pour une personne isolée, le montant maximum des ressources est de 1450 EUR/mois; pour un couple, le montant maximum des ressources est de 1935 EUR/mois; pour une personne cohabitante, le montant maximum des ressources est de 967 EUR/mois.

Bénévoles

Dans notre Commune, il y a certainement des personnes qui ont une voiture et du temps libre, qui sont prêtes à rendre service aux personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité en leur offrant un lift. Si ces personnes se présentent comme bénévoles pour la Centrale des Moins Mobiles, elles seront contactées par la Centrale si un déplacement est demandé. Elles restent à tout moment libre d'accepter ou de refuser un trajet. Les trajets seront toujours faits de façon bien définie avec la Centrale.

Le rôle de la Centrale est d'être le lien entre les membres et les bénévoles et sortir ainsi des personnes de leur isolement social. En 2009, 34 personnes se sont inscrites comme membres de la Centrale des Moins Mobiles.

Il n'est pas donné à tout le monde de se déplacer facilement.

Une équipe de 8 bénévoles a assuré les trajets. Ils ont fait 199 déplacements et parcouru 3135 kilomètres. Merci à l'équipe des bénévoles de la CMM. Sans eux, ce projet ne pourrait pas se réaliser.



Comment se présenter ?

La Centrale est gérée par le Service d'Aide aux Familles du CPAS. La personne de contact est Mme Dambrain que vous pouvez joindre en appelant le 02/422.46.53. du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le vendredi de 8h à 12h.

Si vous souhaitez vous inscrire comme membre, il vous est possible de vous présenter au CPAS, de préférence après rendez-vous. Si cela n'est pas envisageable, une visite à domicile peut être effectuée.

Si vous avez une voiture et du temps libre et que vous êtes prêt à aider des personnes qui ont des difficultés de déplacements, la Centrale sera contente de vous accueillir comme bénévole.

Encore des hésitations ? Prenez contact avec Nathalie Dambrain, qui se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements nécessaires.

Vous trouvez plus d'information sur le projet "Centrale des Moins Mobiles" sur le site www.taxistop.be.

ParkingPlus

Combien de fois avez-vous tourné en rond à la recherche d'une place de parking? Imaginez que vous êtes un(e) prestataire de soins qui voit ses patients chez eux...

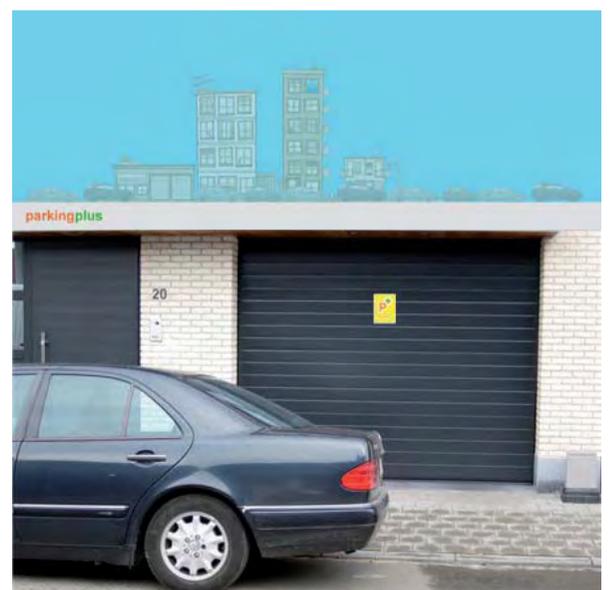
Ces prestataires ne disposent souvent que de moins de 30 minutes par patient, de sorte qu'ils ne peuvent pas perdre un quart d'heure à trouver un emplacement de parking. Le système ParkingPlus offre une solution. Les personnes privées qui possèdent un garage peuvent s'inscrire et apposer l'autocollant sur leur porte de garage.

Le but de l'initiative ParkingPlus est d'offrir aux prestataires de soins qui se rendent au domicile de leurs patients la possibilité de se garer, devant le garage d'une personne privée ou d'un immeuble, pendant la durée des soins prodigués. Afin de le reconnaître, un sticker spécial est collé sur la porte du garage tandis qu'une carte ParkingPlus doit être apposée de manière visible derrière le pare-brise du véhicule en stationnement, de même qu'un numéro de téléphone à contacter en cas de nécessité d'accès au garage.

Ce projet vise principalement à améliorer la santé des patients ainsi que la mobilité des prestataires de soins de manière sensible. ParkingPlus présente de nombreux avantages : mobilité, environnement, coûts moindres pour la Sécurité sociale, cohésion sociale, image et rayonnement de Bruxelles évidemment, et cela donne certainement un petit « plus » à ce projet. Le plus grand atout de ParkingPlus est que le concept soutient de manière simple et sur base de bénévolat une situation « win-win » pour les parties impliquées.

Un site internet explique l'initiative et entend convaincre les Bruxellois qui disposent d'un garage et les prestataires de soins de s'inscrire dans ce projet. La commune de Jette soutient cette initiative et espère que de nombreux Jettois participeront à ce projet, basé sur la solidarité interpersonnelle.

Renseignements: www.parkingplus.be



Projets de rénovation durable ?

Nouvelle prime communale pour l'isolation de la toiture et une citerne d'eau de pluie

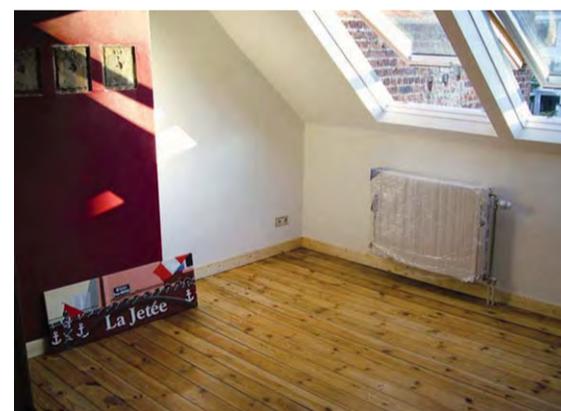
A l'initiative de l'échevine de l'Energie Christine Gallez et de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere, en collaboration avec le Contrat de Quartier et la conseillère en rénovation, notre commune propose désormais deux primes communales: pour l'isolation de la toiture et pour le placement ou la réutilisation d'une citerne d'eau de pluie.



Pourquoi la choix pour ces 2 primes ?

Prime pour l'isolation de la toiture

Les chiffres de la conseillère en rénovation indiquent que peu de toitures sont isolées à Jette. Néanmoins, cela devrait être le premier investissement économiseur d'énergie à exécuter dans votre maison, car c'est le plus rentable, beaucoup plus rentable que de placer du double vitrage, par exemple. Il existe déjà plusieurs aides financières pour l'isolation de la toiture, dont la déduction d'impôts qui est très intéressante. Les personnes avec les revenus les plus bas ne peuvent cependant pas en profiter, les coûts réels pour la pose de l'isolation de la toiture sont dès lors trop élevés pour elles. Pour cette raison, il a été décidé d'accorder la prime communale aux revenus les plus bas.



Prime pour la citerne d'eau de pluie

Il y a peu de demandes pour la pose ou la réutilisation d'une citerne d'eau de pluie. Néanmoins, ceci est très intéressant du point de vue technique, pour réduire les inondations sur le territoire jettois et pour éviter des caves inondées par le refoulement des égouts. Du point de vue écologique et énergétique, une citerne permet de réduire la facture d'eau de la population jettoise et de la rendre attentive à la pénurie d'eau sur notre planète.

Dans ce numéro nous approfondissons les différentes possibilités pour isoler votre toiture. Dans le Jette Info de septembre, la citerne d'eau de pluie sera abordée.

Conseil 1: Utilisez des isolants naturels (cellulose, chanvre, fibres de bois,...) ! Ils sont préférables pour la qualité de l'air intérieur, ils laissent mieux 'respirer' la toiture et diminuent ainsi le risque de condensation, ils vous protègent contre la chaleur pendant l'été et ils sont bien sûr bon pour l'environnement. De plus, vous avez droit à des primes plus élevées.

Conseil 2: Si vous voulez renouveler votre corniche en même temps que votre toiture, il est conseillé de la laisser dépasser assez, par rapport à la façade. Ainsi, il sera plus facile dans le futur d'isoler la façade par l'extérieur, parce que le raccordement entre façade et toiture sera plus facile à faire. N'oubliez pas d'informer l'entrepreneur de ces plans.



Avant de chercher un entrepreneur agréé, il est conseillé de bien vous informer sur les différentes aides financières.

Pour certaines aides, l'isolation doit avoir des caractéristiques spécifiques qui doivent être mentionnés sur le devis de l'entrepreneur. Le mieux est de vous informer sur les conditions techniques pour la prime à l'énergie, car elles sont les plus sévères. Comme cela, vous satisfaisiez automatiquement aux conditions techniques pour les autres aides financières. Toutes ces aides sont cumulables !

Aides financières pour l'isolation

Récapitulatif pour 2010 :

Prime à la rénovation (Région de Bruxelles-Capitale)

Il faut avoir l'autorisation pour cette prime avant de commencer les travaux; il vaut dès lors mieux commencer à préparer le dossier à temps. Vous pouvez avoir une prime à la rénovation pour l'isolation de la toiture et du sol du grenier, mais aussi pour une nouvelle charpente, des tuiles, la rénovation des corniches,...

Prime à l'énergie (Sibelga/IBGE)

Pour l'isolation de la toiture et du sol du grenier, à condition que la résistance thermique R de l'isolant atteigne minimum 4 m²K/W. Ceci est égal à une épaisseur d'isolant de 14 à 18 cm (selon le matériau choisi).

Prime communale (commune de Jette) NOUVEAU !

Pour l'isolation de la toiture et du sol du grenier, primes liée aux conditions de la prime à l'énergie et uniquement accessible pour les bas revenus. Attention : disponible dans la limite des crédits budgétaires annuels prévus.

Réduction d'impôt (fédéral)

Pour l'isolation de la toiture et du sol du grenier, à condition que la résistance thermique R de l'isolant atteigne minimum 2,5 m²K/W.

Prêt vert social (Credal/Sibelga)

Ce prêt à taux 0% pour l'isolation de la toiture et du sol du grenier est lié aux conditions de la prime à l'énergie et uniquement disponible pour les bas revenus.



Conseil 3: Pensez aussi à la ventilation ! Plus vous isolez votre maison, plus il faut penser à bien ventiler, pour éviter des problèmes de condensation et pour s'assurer que l'air intérieur est sain.

Plus d'info sur la prime communale
Service Gestion du Territoire
Chaussée de Wemmel 100
Tél : 02.423.13.92

Faites le bon choix... Isolez votre toit !

Savez-vous que l'isolation de votre toiture est le plus intéressant de tous les travaux de rénovation possible ? En fait, par la toiture part la plus grande quantité de chaleur car c'est la plus grande surface de déperdition d'un bâtiment. Une maison avec une toiture qui n'est pas ou mal isolée perd minimum 25% de chaleur, ce qui se traduit par une facture d'énergie trop élevée. Le placement de l'isolation de la toiture est alors vite amorti, dans quelques années. De plus, les différentes primes aident à financer les travaux.

Pour vous assurer que votre investissement est effectivement rentable, les travaux doivent être exécutés convenablement. L'efficacité de l'isolation de la toiture dépend pour environ 80% de l'exécution correcte ! De plus, la toiture doit être étanche à la pluie et au vent et sa finition intérieure doit être étanche à l'air et freiner la vapeur.

Un toit de qualité répond à 4 exigences de base :

Étanche au vent et à la pluie

Ceci est assuré par la couverture et la sous-toiture. Par vent fort, la neige et la pluie peuvent passer sous la couverture de toiture, d'où l'importance d'une sous-toiture. Celle-ci évacue vers l'extérieur l'eau éventuellement infiltrée. Une sous-toiture doit également être ouverte à la vapeur.

Étanche à l'air

Des courants d'air peuvent pénétrer dans une toiture en pente et en diminuer les qualités thermique et acoustique. C'est pourquoi l'isolation doit bien être raccordée avec la structure de la toiture et la sous-toiture. Des vides sont à éviter ! Une étanchéité à l'air est posée. Les éventuels joints sont rendus étanches à l'air au moyen de bandes adhésives.

Bien isolé

Un isolation efficace est favorable pour l'environnement, augmente le confort au sein d'une habitation et entraîne une réduction de la facture énergétique. Sur-isoler n'est pas possible, alors prenez la plus grande épaisseur d'isolant possible!

Freine-vapeur (à l'intérieur) et ouvert à la vapeur (à l'extérieur)

Il faut empêcher l'humidité (des salles de bains et des chambres à coucher) de pénétrer dans la toiture afin d'éviter des problèmes de condensation dans l'isolant et dans la charpente. A cette fin, on applique un freine-vapeur du côté intérieur du toit. Le peu d'humidité qui pourrait néanmoins atteindre l'âme de la composition de toiture, doit également pouvoir s'échapper à travers la couche extérieure (sous-toiture), qui doit donc être ouverte à la vapeur.

Diagnostic de votre toiture

Quelles sont les possibilités pour isoler votre toiture ?

Vous avez une toiture inclinée

D'abord, il faut voir si vous avez une sous-toiture, si non vous courez le risque que l'isolation devienne humide et qu'elle ne fonctionne dès lors plus. Il existe 2 possibilités pour isoler votre toit :

Votre toit n'a pas de finitions intérieures

Quand vous êtes au grenier, si vous voyez les tuiles quand vous regardez à votre toit, alors il n'y a pas de sous-toiture. Si vous voulez isoler correctement, il faut d'abord placer une sous-toiture. Ceci est uniquement possible si les tuiles sont enlevées, car une sous-toiture doit être posée en continu sur la structure en bois de votre toit. La sous-toiture peut être formée par une membrane micro-perforée ou, encore mieux, par des panneaux. Les panneaux qui sont composés d'un matériau isolant et naturel, comme la fibre de bois, ont l'avantage qu'ils bloquent le chaleur à l'extérieur pendant l'été.

L'isolation sera placée contre la sous-toiture, entre les chevrons, avec une épaisseur de plus au moins 6 à 7cm. Il est toutefois conseillé d'isoler plus. Un lattage peut être placé perpendiculairement sur les chevrons, entre lesquels une 2ème couche d'isolation sera posée.

Il est préférable de placer entre 14 à 18 cm d'épaisseur d'isolation (selon les caractéristiques d'isolant). Vous aurez ainsi droit aux primes supplémentaires.

L'isolation sera achevée avec un freine-vapeur. Celui-ci doit être parfaitement raccordé et les joints doivent être couverts avec du tape pour garantir son étanchéité à l'air. La bonne exécution est essentielle pour l'efficacité de l'isolation! Faites attention aussi à ne pas perforer le freine-vapeur (par des clous, des prises,...), sinon il faut placer un vide technique avant de terminer (avec de plaques de plâtre par ex.).

Si vous décidez d'utiliser le grenier uniquement comme un débarras, vous pouvez aussi envisager d'isoler le sol du grenier. Certainement quand vous n'avez pas de sous-toiture, cette option est beaucoup moins cher.

Votre toiture a des finitions intérieures

Si vous ne voulez pas abîmer la finition intérieure, comme des plaques de plâtre, alors vous êtes obligé d'enlever les tuiles et d'isoler par l'extérieur. Pour arriver à la bonne épaisseur d'isolation, vous pouvez opter pour le placement d'une toiture 'Sarking' sur la structure du toit.

Vous avez une toiture plate

Isoler une toiture plate se fait de préférence par l'extérieur, pour éviter des problèmes de condensation interne. Vous pouvez garder alors le roofing/couche d'étanchéité existant (s'il est en bon état) et l'utiliser comme pare-vapeur. L'isolation sera placée par-dessus du pare-vapeur (de préférence des panneaux rigides en fibre de bois ou en liège). Le tout sera fini avec une nouvelle couche d'étanchéité. Veillez à ce que le bord du toit soit assez haut pour placer l'isolation, sinon celui doit être rehaussé.

Action n° 37 du plan d'action
de l'Agenda 21 Local



Plus de conseil en rénovation ? Hadewig Quaghebeur

Conseillère en rénovation
Contrat de Quartier Jette
Tél : 02.422.31.16
jeudi: permanence téléphonique
hade.quaghebeur@hotmail.com



Conseil 4: A l'accueil de La Maison communale vous pouvez obtenir une enveloppe avec les formulaires de primes et les explications utiles. Les formulaires peuvent aussi être téléchargés sur http://www.jette.be/fr/06_habitat/urbanisme/renova.htm.

Contrôle du contenu des sacs bleus

Attention à l'autocollant STOP!

Après le lancement de l'obligation de trier les déchets, le temps est venu de passer à une nouvelle étape pour une capitale encore plus respectueuse de l'environnement. Depuis le 14 juin, Bruxelles-Propreté vérifie le contenu des sacs bleus. Un autocollant placé sur les sacs mal triés demande au propriétaire de procéder à un nouveau tri et de sortir le sac lors de la collecte suivante.

Film alimentaire, pots de yaourt, sacs en plastique de supermarché, ... n'ont absolument pas leur place dans les sacs bleus.

L'autocollant stop appliqué sur les sacs bleus mal triés a la forme d'un signal d'arrêt et indique quel déchet ne doit pas se trouver dans le sac. Le propriétaire est ainsi obligé de retirer le sac du trottoir (un sac laissé sur le trottoir est considéré comme dépôt clandestin, donc punissable) et de le trier.

Pour rappel : les bouteilles et flacons en plastique, ravers ou bacs en aluminium, emballages métalliques et cartons à boire sont destinés aux sacs bleus. Les films alimentaires, pots de yaourt, barquettes de beurre, sacs en plastique de supermarché, ... doivent aller dans les sacs blancs.

Jette et Bruxelles-Propreté

Les services communaux jettois encouragent Bruxelles-Propreté à réaliser correctement la collecte sélective. Si cette dernière se déroule mal, la commune de Jette prend systématiquement contact avec Bruxelles-Propreté pour éviter tout futur manquement. C'est donc avec vous et Bruxelles-Propreté que la commune forme un trio soucieux de notre environnement.

Renseignements: 0800 981 81 – www.bruxelles-proprete.be



Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Le calendrier des Coins Verts mobiles à Jette pour les mois de juillet et août 2010:

Place Cardinal Mercier (police)
(chaque deuxième lundi du mois)
les 12 juillet et 9 août de 17h15 à 18h15.

Avenue Woeste (ND de Lourdes)
(chaque quatrième lundi du mois)
les 26 juillet et 23 août de 18h30 à 19h30.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. Les collectes dominicales des déchets verts ont lieu tous les dimanches. Sortez vos sacs verts sur le trottoir avant 14h le dimanche.

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 EUR/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 19 EUR/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 EUR/m³. Tarif entreprises non-jettoises: 32 EUR/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE. Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 EUR par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer aux Coins Verts mobiles.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 58 EUR. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le dépôt clandestin occasionnel peut avoir des conséquences considérables

Cette situation vous paraît familière : vous flânez dans les rues de votre commune et vous venez de savourer une boisson rafraîchissante.

Hélas, vous ne pouvez pas vous débarrasser de la cannette vide après avoir passé plusieurs poubelles publiques remplies jusqu'au bord. C'est une situation ennuyeuse que la commune veut attaquer avec votre aide.

Le phénomène des poubelles publiques remplies n'est pas nouveau, mais il a fort augmenté depuis le début de cette année. C'est une conséquence directe de l'introduction du tri obligatoire des déchets ménagers. Les ménages osent parfois déposer les déchets qu'ils ne veulent pas trier (ou qu'ils ne savent pas trier) dans une des poubelles publiques. C'est peut-être une solution facile, mais c'est aussi illégal. Non seulement cela diminue les efforts au niveau du tri, mais en plus, ces poubelles débordantes dégradent notre environnement.

Les poubelles publiques sont destinées aux déchets occasionnels et non pas aux déchets ménagers. Toute infraction à cette règle est considérée comme du dépôt clandestin et implique par conséquent une sanction.

D'autres part, tous ces déchets ménagers dans les poubelles publiques font que les services communaux responsables doivent de plus en plus être mobilisés pour les vider. Pour éviter une telle situation – et pour le confort de l'usager de la voie publique – la commune veut agir plus strictement contre ce phénomène.

Le dépôt clandestin implique une amende

Si vous déposez des déchets ménagers dans les poubelles publiques, vous commettez une infraction qui implique une sanction. Déposer un petit sac en plastique avec quelques déchets ménagers dans une poubelle publique, peut vous coûter plus que 100 euros. Le dépôt clandestin n'est donc pas seulement préjudiciable à l'environnement et à la qualité de vie dans votre commune, mais aussi à votre porte-monnaie.



Collecte des déchets par Bruxelles Propreté La situation s'aggrave de plus en plus

Depuis que Bruxelles Propreté a recommencé la collecte dominicale des déchets verts début avril, les citoyens n'arrêtent pas de se plaindre auprès de la commune. Certains d'entre eux ont même vu leurs sacs verts rester sur le trottoir pendant une semaine. En plus, le 21 juin, le personnel de Bruxelles Propreté faisait la grève, ce qui a eu comme conséquence que tous les sacs (blancs, jaunes et bleus !) n'ont disparu de la rue qu'à la prochaine collecte. En attendant, ce sont les habitants et les balayeurs qui trinquent.



Il y a vraiment des problèmes avec la collecte des sacs verts. Les services de la commune reçoivent des plaintes des citoyens chez qui les déchets verts ont été collectés (beaucoup) trop tard ou même pas du tout. Quoique la commune ne soit pas responsable pour la collecte, elle met tout en œuvre pour que Bruxelles Propreté normalise au plus vite cette situation déplorable. Bref, la commune évalue la situation constamment et poussera Bruxelles Propreté jusqu'à ce qu'elle prenne ses responsabilités.

La commune de Jette met tout en œuvre pour que Bruxelles Propreté prenne ses responsabilités

Le comble : la grève du 21 juin

Comme si tous les problèmes avec les collectes des déchets verts ne suffisaient pas, le lundi 21 juin, le personnel de Bruxelles Propreté faisait la grève. La commune n'avait été tenue au courant de l'action que le jour même, nous mettant devant le fait accompli. Les sacs blancs n'ont été collectés que le jeudi et les sacs jaunes et bleus ont même pu attendre jusqu'au lundi 28 juin. Avec les excuses de Bruxelles Propreté qui demande aux habitants de rentrer leurs sacs jusqu'à la prochaine collecte.

Profitez de Jette, une commune verte

Avec le parc de la Jeunesse, le parc Garcet, le parc Huybrechts et le parc Roi Baudouin, Jette offre quatre magnifiques espaces verts où le citoyen peut se reposer. De plus, dans les plaines de jeux, les petits garnements peuvent folâtrer en toute sécurité. Vous pouvez profiter du soleil pendant les mois d'été, dans un environnement naturel, à deux pas de chez vous. Jette est une des communes les plus vertes dans la région bruxelloise, avec 117 ha de parcs et de bois.

Le parc roi Baudouin

Considérée comme une des dernières enclaves du paysage brabançon dans l'agglomération, le parc roi Baudouin (110 ha) est un vaste ensemble de bois (le bois de Dieleghem, le bois du Laerbeek et le Poelbos "bois de la carrière", en référence aux carrières de l'abbaye de Dieleghem), de prés, de zones marécageuses, de parcs et d'étangs.

Situé au centre de la commune, mais géré par l'IBGE (Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement), le site épouse les contours de la vallée du Molenbeek et s'étire d'ouest en est sur plus de cent hectares. Le parc offre aux cyclistes, aux joggeurs et aux promeneurs une zone verte exceptionnelle, avec un terrain de basket, une piste cyclable et des terrains de jeux. Sur les hauteurs se trouve la 'Ferme pour enfants' (Petite rue Sainte-Anne, 172), ferme pédagogique qui fait l'émerveillement des plus jeunes: on y explique comment soigner les animaux, cultiver un potager, préparer du pain et du fromage, etc.

A la belle saison, ce parc vous fera découvrir de magnifiques hêtraies, de vastes tapis blancs poinçonnés d'anémones sylvies, de pervenches, de primevères et de violettes. Les sentiers vous amèneront également à découvrir un chalet de style normand, ainsi que des pâturages et des potagers.



Le parc Garcet

En 1995, le parc Garcet, situé à l'ombre de l'Hôtel communal, a été entièrement rénové. La commune y a aménagé une plaine de jeux et un espace pour les adolescents. La plaine de jeux propose aux enfants âgés jusqu'à 7 ans, tout l'éventail classique de jeux, du toboggan à la balançoire. Elle vient d'être équipée de nouveaux jeux. Les adolescents n'y trouveront pas leur bonheur. Aussi, un espace, équipé d'un mobilier urbain spécialement étudié pour répondre à leurs habitudes, a été aménagé du côté de la rue Léon Théodor.

Il s'agit d'un concept original dans le cadre d'un parc ouvert à tous. Les amateurs de pétanque disposent de cinq pistes et un canisite a été aménagé. Une attention toute particulière a été accordée aux entrées du parc. Ainsi, à proximité du commissariat de police, un escalier et une rampe d'accès pour les personnes handicapées ont été prévus.



*Jette dispose de 117 ha
de parcs et de bois*

Le parc Huybrechts

Le parc Huybrechts, situé le long de l'avenue Woeste (entre l'église Notre-Dame de Lourdes et la place Werrie), avait également fait l'objet d'une rénovation voici quelques années. Les enfants peuvent y jouer, tandis que les moins jeunes disposent de pistes de pétanque et de bancs. Un endroit calme, au milieu de la ville, où les habitants peuvent profiter de la verdure et du soleil. Seul parc disposant encore d'un bac à sable avec des jeux.





Le parc de la Jeunesse

Le parc de la Jeunesse (avenue du Comté de Jette) a, lui aussi, été partiellement rénové. Comme son nom l'indique, il est plus particulièrement destiné aux jeunes. On peut y jouer au tennis, au football, au basket et au minigolf. Une piste de skateboard accueille les plus téméraires. Les enfants handicapés y trouvent également leur bonheur. Nouvelles plaines de jeux, infrastructures sportives, pelouses,... les ingrédients idéaux pour un après-midi au soleil dans un environnement vert. Le parc est rajeuni: meilleure visibilité grâce à des ouvertures vers l'extérieur, meilleure lisibilité des zones qui composent le parc (zones de repos, zones de jeu, zones de sport). Bref, meilleur confort et plus grande attractivité pour les visiteurs. Nouveauté: la promenade verte traverse maintenant le parc en le longeant, parallèlement à l'avenue du Comté de Jette.

Les bois jettois

Avec leurs 53 hectares, les bois jettois forment la plus grande partie du parc Roi Baudouin.

Le bois de Dieleghem, situé le long de la rue Bonaventure, couvre une surface de 9 hectares. Au 19^{ème} siècle, il a remplacé l'Elsbos et le Heymbos avant d'être acheté par la commune de Jette en 1952. Les parties basses et humides sont plantées d'aulnes et de peupliers, tandis qu'on trouve des hêtres dans les sols plus élevés et secs. Des noisetiers et autres arbustes poussent un peu partout.

Enfin, le bois de Dieleghem comporte quelques beaux spécimens d'arbres.

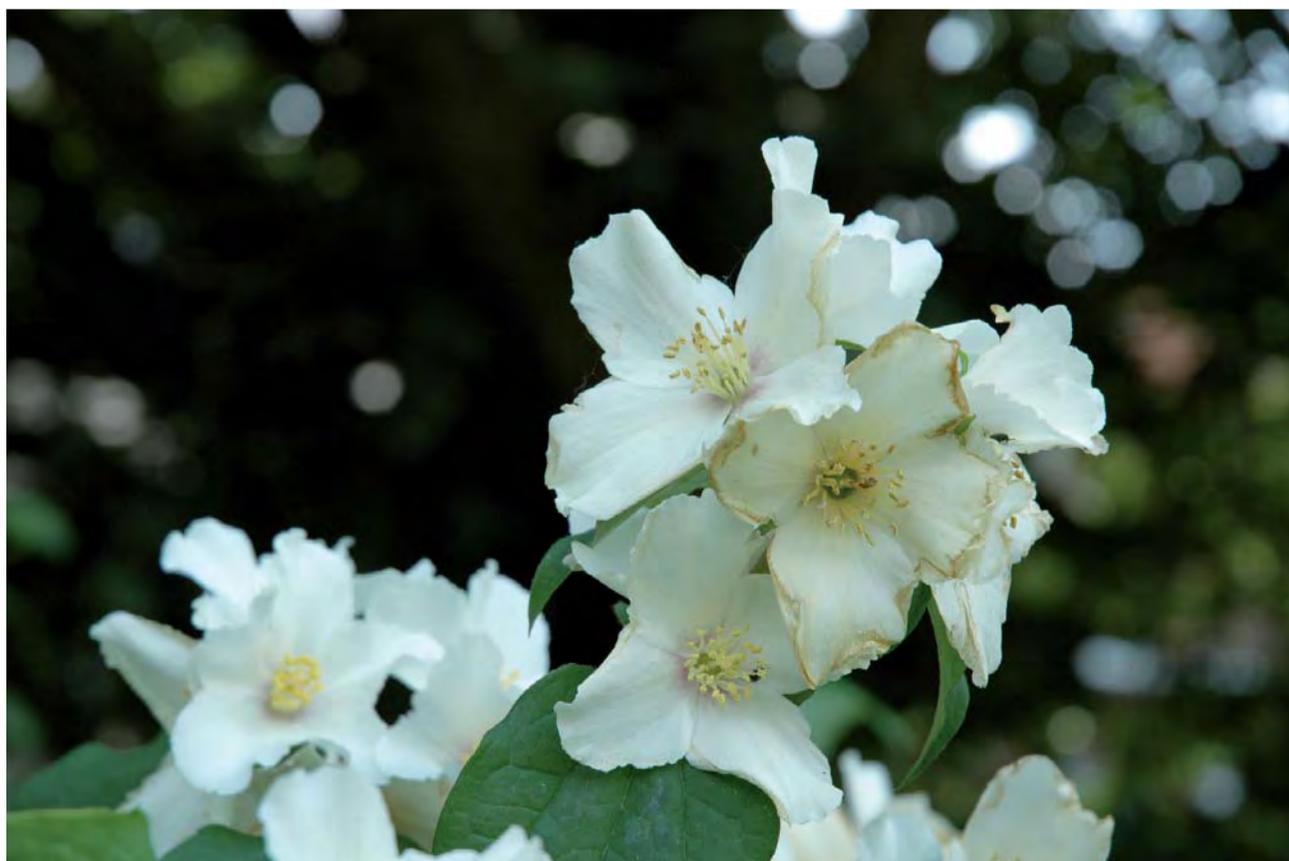
Le Poelbos est le plus récent et aussi le plus petit des trois bois (8 hectares). Il a été acquis par la commune de Jette en 1964 et classé en 1976. Il a ensuite été officiellement reconnu comme réserve naturelle. Il accueille

effectivement plus de 45 espèces d'oiseaux dont le martin-pêcheur et le héron. Il reçoit surtout la visite d'amateurs de la nature et de scientifiques, comme les ornithologues, attirés par ces nombreuses espèces d'oiseaux qu'ils peuvent y observer.

Le bois du Laerbeek, quant à lui, s'étend sur 33 hectares. C'est un site

exceptionnel sur le plan biologique et sur le plan géomorphologique. La végétation est bien associée aux types de sols et au relief. Durant la deuxième guerre mondiale, les Allemands et les Britanniques ont occupé à tour de rôle le chalet normand. Actuellement, ce splendide bois de hêtres est géré par la Région.

Jette offre beaucoup de parcs, bois et plaines de jeux, où les petits et les grands trouveront plaisir ou repos



Amusement et sécurité dans les aires de jeux jettoises

Les aires de jeux communales sont régulièrement rénovées afin de garantir amusement et sécurité à leurs jeunes utilisateurs. Les deux mois de vacances scolaires forment l'occasion idéale de découvrir ces endroits d'amusement, originaux et parfaitement adaptés à la morphologie des enfants.



Les deux mois de vacances scolaires forment l'occasion idéale de découvrir ces endroits d'amusement



Le jeu est de première importance, car pour l'enfant c'est la manière d'appréhender le monde. Pour les enfants, jouer, c'est explorer, donner forme, se faire de l'expérience. Jouer, c'est grandir et prendre conscience. Partant du principe qu'une communauté a le devoir d'offrir des possibilités de jeu aux enfants, l'administration de Jette et l'échevine de l'Environnement et de la Petite Enfance Claire Vandevivere déploient de nombreux efforts pour faire de Jette un environnement « enfants admis ». Le service communal des Plantations, chargé de l'entretien des aires de jeux, vérifie très régulièrement l'état des plaines.



Deux priorités guident chaque action entreprise dans ce sens : la sécurité maximale des enfants et l'adaptation aux attentes des bambins. Car, dans le domaine des aménagements urbains pour les petits, les goûts évoluent aussi : les structures d'antan, parfois peu engageantes, cèdent la place à des engins colorés et ergonomiques qui font appel à l'imagination et la dextérité des enfants selon des tranches d'âge différenciées.

Espace public et écoles communales

Ces derniers mois ont été particulièrement actifs pour les équipes communales. En mai 2009, un grand chantier dans le parc de la Jeunesse a débouché sur deux nouvelles aires de jeux. Entamés suite à des actes répétés de vandalisme, les travaux ont abouti à la rénovation des jeux et de parcours accessibles aux enfants en chaise roulante, au placement de nouveaux engins pour les tout-petits ainsi que de nouvelles structures de psychomotricité et d'agilité pour les plus grands. Les abords y ont en outre été réaménagés. Cette année, l'équipe des Plantations a achevé la rénovation de l'aire de jeux du clos Jecta. Peu connue du public, cette plaine de jeux située aux confins des avenues Van Engeland et Swartenbrouck, est destinée aux enfants de 1 à 8 ans. Des sièges spéciaux pour bébés y ont même été placés.

Outre les aires de jeux publiques, des surfaces ludiques sont également aménagées dans les écoles communales jettoises. Ainsi, l'aire de jeux de l'école Simone Blangchard a été totalement reconstruite tandis que celle de la cour de l'école Florair a elle aussi subi un sérieux lifting.



Profitez des beaux jours pour découvrir les aires de jeux jettoises :

- « **Lawrence Olivier** », aux Jardins de Jette: pour enfants de 1 à 6 ans
- « **James Dean** », aux Jardins de Jette : pour enfants de 2 à 10 ans
- « **Jecta** », entre l'avenue Swartenbrouck et le clos Jecta : pour enfants de 1 à 8 ans
- « **Liebrecht** », dans l'avenue Liebrecht : pour enfants de 1 à 12 ans
- « **Parc de la Jeunesse** », dans l'avenue du Comté de Jette : pour enfants de 1 à 16 ans
- « **Parc Garcet** », sur la place Cardinal Mercier : pour enfants de 2 à 16 ans
- « **Parc Huybrechts** », dans l'avenue Woeste : pour enfants de 3 à 9 ans
- « **Bois de Dieleghem** », dans la rue Bonaventure : pour enfants de 2 à 12 ans
- « **Poelbosch** », à côté de l'école Poelbosch : pour enfants de 2 à 16 ans
- « **Parc Roi Baudouin** », à hauteur de la rue Toussaint (gestion régional)





Jardiner malin



Nos jardins sont parfois envahis par des herbes folles, des champignons, ou de petits animaux (limaces, escargots, chenilles et autres insectes, souris, ...) qui peuvent mettre en péril la santé de nos plantations. Afin de lutter contre ces "nuisibles", trop souvent nous recourons à des biocides chimiques très dangereux pour l'environnement et la santé humaine. Il existe cependant des alternatives moins nocives. Quelles sont-elles ?

Les prédateurs

Les "nuisibles" de nos jardins ont de nombreux ennemis naturels. Favorisons leur présence dans le jardin ou du moins, ne les éliminons pas quand ils élisent domicile chez nous.

Quelques exemples

- Le hérisson se nourrit principalement de limaces, de chenilles et de souris.
- La chauve-souris consomme des insectes en grand nombre.
- Les oiseaux sont souvent insectivores.
- Les batraciens (crapaud, grenouille, triton) se nourrissent de vers, de limaces, d'insectes.
- Certains insectes : coccinelles, chrysopes, syrphes, guêpes, carabes, perce-oreilles,... sont carnivores. Ils se nourrissent donc d'autres insectes et de micro-organismes.
- Les araignées sont redoutables pour les insectes.

Les plantes comme agents attractifs ou répulsifs

Les plantes, lorsqu'elles sont voisines, peuvent exercer une influence favorable ou défavorable les unes sur les autres. Par ailleurs, certaines plantes attirent les "nuisibles" et peuvent donc les détourner des autres plantes. Elles sont appelées "plantes pièges" (les tagettes, par exemple attirent les nématodes, les capucines attirent les pucerons). Beaucoup de plantes présentent des défenses chimiques naturelles contre les "nuisibles" et les maladies. En les cultivant à des endroits stratégiques ou en les associant à d'autres plantes, on peut limiter la quantité d'herbes folles et de parasites dans le jardin. La tradition populaire nous a transmis un savoir appréciable dans ce domaine, recherchons-le !

Quelques exemples

- Saugue, romarin, thym, moutarde, persil, trèfle : leur parfum éloigne la piéride du chou (papillon), les limaces et les escargots.
- La lavande déplaît aux fourmis, limaces et escargots et protège les roses contre les pucerons.
- La tanaisie éloigne les fourmis, la piéride du chou, les acariens, les pucerons, la mouche de la carotte et les tenthrèdes.
- L'absinthe ou armoise déplaît à beaucoup d'insectes. On la plante traditionnellement près des groseilliers pour protéger ceux-ci des parasites.
- L'ail possède des propriétés germicides et fongicides et éloignent la mouche des carottes.



Développement Durable



Jette

Fête du contrat de quartier

Le 9 octobre 2010

Dans le jardin de la Maison communale
Chaussée de Wemmel 100

Aimations, dégustations et infos sur le Contrat de quartier et les associations qui ont bénéficié de subsides via le CDQ



Fruits et légumes de saison

A l'honneur en juin :

Fruits: cassis, cerise, fraise, framboise, griotte (uniquement en juillet), groseille à maquereau (juillet), groseille rouge (juillet), melon (août), mûre, myrtille, prune

Légumes: aubergine, bette, betterave rouge, brocoli, carotte à conserver, carotte en botte, céleri vert, céleri blanc, céleri rave (août), champignon, chicorée à feuilles vertes, chicorée endive, chou blanc, chou chinois, chou de Milan, chou-fleur, chou rave, chou rouge, concombre, courgette, cresson, épinard, fenouil, germes de soja, haricot à couper, haricot vert, laitue, maïs, oignon, petits pois (juillet), pleurote, poireau, poivron, pomme de terre, potiron (août), pourpier, radis rose, rhubarbe (juillet), tomate



Recette de saison

Taboulé

Ingrédients pour 4 personnes

- 250 g de couscous froid (cuire suivant instructions sur le paquet et laissez refroidir)
- 1 oignon rouge émincé
- 3 tomates
- ½ concombre
- ½ poivron jaune
- ½ poivron vert
- ½ poivron rouge
- Jus de 2 citrons verts
- ½ botte de coriandre fraîche ciselée
- 5 brins de menthe fraîche ciselés
- 50g de raisins secs
- Poivre
- Sel
- Huile d'olive



Préparation

Versez 2 cuillères à soupe d'huile d'olive sur le couscous froid et décollez les grains à la fourchette. Epépinez les tomates, le concombre et les poivrons et coupez-les en petits dés. Dans un grand bol, mélangez tous les petits dés de légumes, les herbes, l'oignon émincé, les raisins, le jus des citrons et assaisonnez de sel et de poivre. Rajoutez le couscous et 2 à 3 cuillères à soupe d'huile d'olive et mélangez bien tous les ingrédients. Rectifiez l'assaisonnement si nécessaire. Réserver au frigo au moins 2 heures avant de servir le taboulé comme accompagnement de vos grillades par exemple. Bon appétit !

AGENDA 21 LOCAL

Les actions

Chaque mois, le Jette Info vous présente des initiatives prévues par l'Agenda 21 local qui ont été menées à bon port.

Action 16. S'inscrire à terme comme commune du commerce équitable

En vue de se faire reconnaître à terme comme commune du commerce équitable, un titre honorifique décerné par l'asbl Max Havelaar, **Jette va prendre part à la semaine du commerce équitable, du 29 septembre au 9 octobre prochain.** Parmi les actions qui seront mises en œuvre, on peut citer une exposition et des dégustations de produits du commerce équitable dans le hall de La Maison communale ainsi que lors de la fête du contrat de quartier, des actions originales vis-à-vis de certaines écoles, etc.

Le Jette-Info du mois de septembre reviendra plus amplement sur ce moment fort, soutenu par le Fair Trade Center.



Jette



Appel à projet Promotion de Jette



L'asbl Promotion de Jette lance un appel à projet pour des projets innovants qui doivent promouvoir la vie associative ou renforcer l'image de marque de notre commune au-delà de ses frontières. Les trois projets sélectionnés recevront un beau soutien financier pour réaliser leur idée.

Trois projets seront sélectionnés par cette initiative de l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix et du président de l'asbl Promotion de Jette Steve Hendrick. Ils peuvent s'attendre à respectivement 750, 500 et 250 EUR.

Les thèmes peuvent s'adresser aux enfants, aux jeunes ou aux seniors, mais aussi aux quartiers ou à des rues spécifiques. Le dossier doit comporter 7 éléments:

1. Le nom du projet
2. Objectif: Que ou qui voulez-vous atteindre avec le projet? (max. 10 lignes)
3. Quels sont les partenaires?

4. Quel est le plan d'action et le timing?

5. Quel est le coût et le budget? (non compris le subsidie accordé)

6. Evaluation: Quand estimez-vous le projet réussi et comment allez-vous le déterminer?

7. Nom du demandeur ou de l'association.

Le dossier est à rentrer pour le 31 juillet au plus tard, à l'asbl Promotion de Jette, chaussée de Wemmel 100, 1090 Jette. La décision sera communiquée fin septembre.

Atrium

Opération "Faites une fleur à votre quartier": mission accomplie !



Pour la deuxième année consécutive, les commerçants et habitants du quartier Miroir ont participé avec enthousiasme au projet d'embellissement de leur quartier.

Pour rappel, cette opération entièrement gratuite (soutenue par la Région), a été initiée par Atrium Jette dans le cadre du contrat de quartier et en collaboration avec la commune de Jette, l'association des commerçants Shopping Jette et l'asbl Commerce et Marché Annuel Jettois. Elle consiste à offrir aux personnes intéressées, un panier de fleurs à suspendre à une équerre (fournie également et

apposée par les ouvriers communaux sur la façade du commerce ou de l'habitation) afin de contribuer de manière visible à l'embellissement du quartier.

En général, tous les participants prennent bien soin des fleurs qui leur ont été gracieusement offertes mais pour contrer tout oubli d'arrosage, une personne passe 3 fois par semaine (jusqu'à fin août) pour abreuver les plantes en manque d'eau.

Le projet a une fois de plus remporté son petit succès puisque plusieurs participants se sont rajoutés à la liste de l'an dernier. En plus des commerçants (voir liste ci-dessous), 6 particuliers ont également répondu à l'appel et ont suspendu un panier à leur façade.

Merci à toutes celles et ceux qui ont permis de réitérer cette opération d'embellissement !



Les participants:

Neuhaus / La Fermette / Jean et Moi / Or'Lys / Stephane Castef / Free Record Shop / Belle Vue / Linéa Verde / Bijoutier Laurie / L'Esprit Zen / Florybelle / Vox-Miroir / S.A.Aleksandar / Salon Vert / L'Olivier de Villarosa / Madani Service / Le Derby / Léonidas / L'Ardennais / Sportwereld / Queens / Le Baudouin / Miroir / Yves Rocher / L'Atelier d'optique / Van Den Bossche / Tissus 2000 / Fana's Café / Applause / Express Couture / Mardouni / Astra Nails / KTA / Entre Ciel et Mer / French Kiss / Snack Kiss / DVD ZONE / OXFAM / Multipharma / La Pénisola / Eden Fashion / Bergère de France / Il Capuccino / Tom & Co / Au Zoo de Jette / Jean Ré / Le grenier de Spirou / Coccinel / Rêve d'or / EGDN.



Nouveaux commerces à Jette

Chaque mois, le Jette Info vous présente les commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Ces dernières semaines, le Free Record Shop a ouvert dans l'avenue de Jette tandis que le Hema s'installait dans la chaussée de Jette.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info? Faites-le nous savoir en envoyant un mail à communication.1090@jette.irisnet.be.

Free Record Shop

CD, jeux, dvd

Avenue de Jette 300
Tél: 02.478.43.83

Heures d'ouverture: du lundi au samedi: 10h-18h, dimanche: 9h à 14h

Hema Brussel Jette

Tout pour la maison et la garde-robe

Chaussée de Jette 606
Tél: 02.421.32.90

Heures d'ouverture: lundi: 11h-18h, du mardi au vendredi: 9h-18h, samedi: 9h-17h, Fermé le dimanche

La saison des brocantes à Jette

A Jette, les brocantes font leur apparition en même temps que les premiers rayons de printemps. Les mots d'ordre de ces brocantes sont convivialité et bonnes trouvailles. Voici un tour d'horizon des brocantes, jusqu'en septembre.

30 août 2010 Brocante « Marché annuel »

Dans les rues Van Bortonne, Thomaes, Gillebertus et Werrie ainsi que dans la chaussée de Wemmel
Réservations d'emplacements:
au 1^{er} étage de la bibliothèque francophone,
place Cardinal Mercier 10,
le mardi 13 juillet de 17h à 19h,
le mardi 10 août de 17h à 19h

18 septembre 2010 Brocante « Vanderborcht »

Dans la rue Vanderborcht
Réservations d'emplacements
à partir de mi-août
Nadia: 0477.749.142
Mireille: mireile.de-looze@hotmail.com
Pierre Dewaels: 0477.974.311

19 septembre 2010 Brocante « Dieleghem »

Dans la chaussée de Dieleghem
Réservations d'emplacements
à partir du 1^{er} août au 02.479.35.65 ou 0475.60.78.63



Marché annuel de Jette Inscris-toi à la brocante pour enfants

Le Marché annuel de Jette aura lieu cette année le lundi 30 août 2010. Outre les traditionnels marché, brocante, autoshow, représentations... la brocante pour enfants réintègre le programme.

Les brocantes qui se déroulent durant le marché annuel jettois attirent des centaines de participants. Afin que tout se déroule dans les meilleures conditions, l'administration communale commence les inscriptions le plus tôt possible. Si vous souhaitez participer à la brocante pour enfants de 14 ans maximum, vous pouvez remplir le talon-réponse ci-dessous. Pour la brocante ordinaire, la priorité est donnée aux habitants des rues concernées, à savoir les rues Van Bortonne, Thomaes, Gillebertus et Werrie. Les personnes intéressées ne résidant pas dans ces rues pourront s'inscrire à des dates spécifiques. Vous trouverez tous les détails dans le cadre ci-dessus

Formulaire de participation à la **brocante pour enfants** du
Marché annuel jettois. Pour enfants âgés de 14 ans maximum



A renvoyer pour le 31 juillet 2010 au service communal Vie économique - Chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette

Je soussigné(e),

père/mère de:

Adresse:

Tél/GSM:

Donne l'autorisation à son enfant, âgé(e) de ans, de participer à la brocante pour enfants et réserve une place

Date:

Signature:



30 août 2010

134^{ème} Marché annuel jettois

La 134^{ème} édition du marché annuel jettois aura lieu le lundi 30 août 2010. Cet événement festif respectera la tradition, avec des centaines de brocanteurs et de maraîchers qui viendront vanter leurs marchandises, des dizaines d'animaux de la ferme qui seront observés par un jury avec le plus grand sérieux et une offre étendue d'animations pour jeunes et moins jeunes.



Vu le succès rencontré ces deux dernières années, le grand festival de BD, combiné à une exposition autour de Dino Attanasio (Modeste et Pompon, Bob Morane), se tiendra dans la salle communale des Fêtes sur la place Cardinal Mercier. Vous pourrez admirer la splendeur des fleurs durant tout le week-end dans l'église Saint-Pierre lors des Florales de Jette. Un concert floral y sera donné le jeudi soir. Vous pourrez déjà vous déhancher le samedi 28 août à l'occasion du Cuba del Central sur la place Laneau.

Dimanche 29 août à 20h, une démonstration de la brigade canine épatera petits et grands juste avant le grand feu d'artifice musical qui lancera les festivités du marché annuel, à 21h30 dans le parc de la Jeunesse. Lundi 30 août, les petits citoyens découvriront avec enchantement les animaux de basse-cour, les chevaux et les vaches ou s'amuseront à la kermesse tandis que les adultes chasseront les bonnes affaires. Le plus beau chien sera élu sur la place Reine Astrid, de nombreux tournois sportifs seront organisés et la musique ne manquera pas. Pour les amateurs de musique, le traditionnel Joêrmetfestival mettra de l'ambiance au parc Garcet.

L'ambiance, la musique et les bonnes affaires, arrosés de délicieux drinks, feront de l'édition 2010 du marché annuel un nouveau succès.

Vous trouverez le programme complet du marché annuel dans le prochain Jette Info.

Ambiance, musique et bonnes affaires feront du marché annuel jettois une grande fête



Le marché annuel de Jette

Il y en a pour tous les goûts...

- ... plus de 700 commerçants jettois et maraîchers
- ... un marché de fleurs et de plantes
- ... les animaux de basse-cour
- ... les animaux de la ferme
- ... des anciens métiers
- ... une brocante géante
- ... les florales de Jette
- ... un show automobile
- ... un concours de chiens
- ... des animations de rue
- ... un festival de BD
- ... des festivals de musique



Cours du soir: proclamation des lauréats

Le jeudi 6 mai avait lieu à l'école Jean-louis Thys la proclamation des lauréats qui ont obtenu l'attestation correspondant au(x) cours suivi(s) pendant cette année scolaire.

Des représentants communaux s'étaient réunis pour leur remettre le prix bien mérité, un livre se rapportant à la branche étudiée (langues ou habillement). L'Ambassadeur de Malte Monsieur Agius avait tenu à remettre personnellement les prix que réservait son pays à nos étudiants des classes d'anglais. Un des professeurs se hasarda à adresser quelques phrases en maltais à son excellence ! Quant à notre collègue Myriam Meyts, elle fit part du projet humanitaire en Haïti, initié il y a quatorze ans. Les étudiants de promotion sociale, émus par le tremblement de terre du 12 janvier, avaient décidé de soutenir l'action de cette fondation par une collecte de vêtements, entre-temps transférés vers l'île.

Cette soirée festive se clôtura par un rafraîchissement des cordes vocales, organe vital pour communiquer en français, néerlandais, anglais, allemand, espagnol, italien, chinois,...

Si vous souhaitez parler un de ces idiomes ou apprendre la couture, les cours communaux de promotion sociale Jean-Louis Thys sont à votre disposition pour l'inscription à nos cours les mardi 24, mercredi 25, jeudi 26 et mardi 31 août de 16 à 20 heures. Munissez-vous de votre carte d'identité. Paiement par virement bancaire.



Sports et détente au programme des vacances d'été

Les grandes vacances approchent à grands pas et de nombreux parents se demandent encore quelles activités proposer à leur enfant pendant ces deux mois. Des possibilités existent pour occuper les bambins durant les grandes vacances. Sportifs ou culturels, les stages ne manquent pas. Les vacances à Jette, c'est de l'action!

KIDS' HOLIDAYS

Organisée par le service Jeunesse & Sports de la commune de Jette, à l'initiative de l'échevin de la Jeunesse Benoît Gosselin, la plaine de vacances "Kids' Holidays Jette" accueille les enfants âgés de 2,5 à 12 ans dans le cadre vert de la plaine de vacances du domaine du Poelbosch pendant les vacances d'été. Les enfants y pratiquent différentes activités adaptées à leur âge : ateliers créatifs, sport, natation, mini-golf, visites culturelles,...

Kids' Holidays - service communal Jeunesse & Sports - administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100, 1er étage, bureau 139 - tél.: 02.423.12.47

LE CENTRE CULTUREL DE JETTE

Stages artistiques et culturels destinés aux enfants de 4 à 12 ans. Les thèmes proposés : « Pourquoi le tigre a-t-il des rayures ? » (d'après un conte vietnamien) du 16 au 20 août et « Les sirènes sont-elles gentilles ? » du 23 au 27 août.

Centre culturel de Jette - bd de

Smet de Naeyer 145 - tél.: 02.426.64.39.

LA FERME POUR ENFANTS

Initiation des petits citadins à la vie à la ferme. Les enfants sont les acteurs et accomplissent les gestes du fermier encadrés par des animateurs polyvalents. Il reste des places.

Du 12 au 16 juillet : « Théâtre à la ferme » pour les 10-12 ans

La Ferme pour enfants - 02.479.80.53 (inscriptions, uniquement le mercredi de 13h30 à 16h)

SOYEZ STAGES

Pour enfants de 4 à 16 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, dans le hall des sports de l'Athénée royal de Jette (avenue Odon Warland 30): basket, mini-tennis, danse, arts martiaux, sport et néerlandais.

Soyez stages - 0474.95.07.33 - soyezstages@hotmail.com - www.soyezstages.be

ECHEC À L'ÉCHEC

Cours de rattrapage pour élèves de 6ème primaire et de l'enseignement secondaire, au mois d'août.

Jeunesses scientifiques de Belgique, ateliers "Echec à l'échec" - 02.537.03.25 - www.jsb.be

CENTRE DE FORMATION SPORTIVE ASBL

Pour enfants de 3,5 à 16 ans. Différentes activités sportives et cul-

turelles sont proposées, à Jette, dans la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette) : bande dessinée, baby-tennis, natation, escalade, immersion linguistique en néerlandais, football, multi-découverte,...

Centre de Formation Sportive - chaussée de Louvain 12 à 1300 Wavre - 02.420.53.02 - info@cfpsport.be - www.cfpsport.be

BETTY MOERENHOUDT

Pour enfants d'au moins 9 ans et adolescents. Céramique et poterie, travail du grès selon différentes techniques: tournage, colombins, plaques, modelage, sculpture, bas-relief, mosaïque,.... Du 5 au 9 juillet et du 16 au 20 août.

Atelier 41 - rue Henri Werrie 41 - 02.427.17.23 - www.betty-moerenhoudt.be

ATELIER 340 MUZEUM

Pour enfants de 6 à 12 ans. Stage d'éveil à la sculpture, du 5 au 9 juillet.

Atelier 340 Muzeum - 02.424.24.12 - enfants@atelier340muzeum.be

ART TERRE - ATELIERS CRÉATIFS

Pour enfants et adolescents de 4 à 15 ans. Bouger, créer, découvrir, s'amuser par le biais de contes, du théâtre, de la danse, du cinéma, de jeux grandeur nature, des arts,...

Art terre - rue Ferdinand Lenoir 73 - 02.415.82.06 - info@artterreasbl.net

AQUA & SPORT KIDS

Pour enfants de 2,5 à 8 ans. Natation et psychomotricité.

Aqua & Sport Kids - 0476.93.89.02

MURIEL ORANGE

Pour enfants de 4 à 5 ans. Stages créatifs : bricolage, peinture, sculpture, dessin, masques et costumes à paillettes.

Muriel Orange - rue Léopold Ier 286 - 0476.86.52.93 - contact@murielorange.com - www.murielorange.com

ECOLE DE VIE - CENTRE DES ARTS MARTIAUX JETTOIS

Pour enfants de 3 à 14 ans. Stages sportifs : arts martiaux, psychomotricité, natation,...

Centre des arts martiaux jettois : rue Tilmont 86 - 02.426.79.63 - sinani@telenet.be - www.camj.be

LE RAYON VERT

Pour enfants de 8 à 12 ans. Apprendre à cuisiner des recettes simples et confectionner un livre de recettes. Du 12 au 16 juillet et du 16 au 20 août.

Le Rayon vert - rue Gustave Van Huynegem 32 - 02.420.21.26 - lerayonvert@skynet.be - www.lerayonvert.be

Hommage aux sportifs jettois

Ce lundi 21 juin dernier, la salle du conseil communal fut le théâtre d'un rassemblement d'athlètes et de clubs sportifs ayant été sous les feux de la rampe au cours de cette saison. L'échevin des Sports Benoît Gosselin ainsi que le président de l'asbl Sports à Jette Eric Schuermans ont donc couvert de lauriers les sportifs méritants.



Jette apparaît comme une commune sportive en constante progression, le taux de participation des habitants en témoignait une fois de plus. La salle du conseil communal était littéralement bondée. Des chaises supplémentaires ont même dû être apportées in extremis pour que tout un chacun puisse s'asseoir. Footballeurs, judokas, basketteurs et autres nageurs ont été chercher leur trophée un par un. A la clôture, la salle était remplie des fiers sportifs et de leur non moins fiers familles et supporters.

Les différentes générations qui étaient représentées démontrent aussi combien le sport est pour les jeunes mais également pour les moins jeunes. Ainsi, il y avait Florian Dewandeleer âgé de 13 ans qui est champion belge d'escrime chez les minimes ainsi que les vétérans du club de football Ritter VSV Jette qui ont réussi à être champions pour la deuxième fois en 3 ans la saison dernière.

En clôturant la cérémonie, l'échevin des Sports Benoît Gosselin a également rendu hommage aux nombreux bénévoles motivés qui misent sur le sport à Jette. Les entraîneurs, parents et grands-parents ne furent pas oubliés.

Jubilé du cross des écoles jettoises



Ces dernières années, le sport occupe une part importante dans l'agenda politique de notre commune. En effet, les Jettois sont incités à pratiquer le plus souvent possible une activité physique pour mener une vie saine. Les habitants peuvent compter, entre autres, sur des chèques-sport, des infrastructures de qualité ainsi que sur une offre riche en terrains de sport. Les jeunes sont également encouragés à participer aux activités sportives, notamment avec le cross des écoles jettoises.

Le mercredi 2 juin dernier, la 25^{ème} édition était au programme. Tout au long de l'après-midi, le parc de la Jeunesse fut inondé d'élèves d'écoles primaires venus défendre haut les couleurs de leur école jettoise. Répartis par genre et par âge, ils n'ont pas ménagé leur peine pour monter sur le podium et c'est à bout de souffle et en sueur que certains y sont parvenus.

L'organisation était dirigée de main de maître par l'échevin des Sports à Jette Benoît Gosselin, le président de l'asbl Sports à Jette Eric Schuermans ainsi que par l'équipe de Prévention.



Jazz Jette June: le jazz dans tous ses états

Le 18 juin dernier avait lieu la 21^{ème} édition du festival Jazz Jette June. Bien que le soleil ne fut malheureusement pas de la partie, le temps nous a quand même épargné ses caprices d'été. L'inquiétude n'était pour le moins pas du côté des cafetiers participants, où l'on avait l'occasion de savourer confortablement le meilleur du jazz urbain.

L'édition de cette année fut conduite tambours battant par la fanfare de rue baptisée 'Cramique'. Après les festivités d'ouverture dont la place Cardinal Mercier fut le théâtre, nos sympathiques musiciens ont continué leur prestation en remontant la rue Léon Theodor jusqu'à la place Reine Astrid. De quoi annoncer une soirée haute en couleur. Du Modern Jazz intimiste au rafraichissant Dixie en passant par un Blues sensuel, un large éventail de musiques fut entendu au fil des 18 établissements participant à l'événement. Personne n'est resté sur sa faim. Les musiciens profitaient pleinement d'un public venu nombreux et plein d'enthousiasme. La bonne humeur était au rendez-vous. De 20h à minuit, la commune de Jette s'est transformée en une gigantesque scène de jazz où chacun a pu apprécier (et entendre !) de magnifiques prestations. Un tout grand merci au Centre Culturel de Jette pour son organisation, aux cafés qui ont participé à l'événement, aux musiciens, et surtout, à vous !



Histoire, lecture et musique, la culture revêt diverses formes à Jette

Ciné en plein air

Bruxelles fait son cinéma



« Bruxelles fait son cinéma », c'est du cinéma gratuit en plein air dans onze communes bruxelloises, entre le 10 et le 20 juillet. C'est ainsi l'occasion de revivre des séances qui renouent avec une vieille tradition du cinéma: le cinéma itinérant en plein air qui eut son heure de gloire dans les pays méditerranéens.

L'asbl Libérations Films et le Centre culturel de Jette proposent le film « Enfances », un film collectif d'Ismaël Ferroukhi, Yann Le Gal, Isild Le Besco, Joana Hadjithomas & Khalil Joreige,

Corinne Garfin et Safy Nebbou présentent six anecdotes qui s'enchaînent, une échappée dans l'enfance d'auteurs renommés ayant marqué de leur style l'Histoire du cinéma: Fritz Lang, Orson Welles, Jacques Tati, Jean Renoir, Alfred Hitchcock et Ingmar Bergman. C'est sur l'histoire de ces cinéastes que s'arrêtent ici de jeunes réalisateurs, ces petites histoires enfantines décidant parfois de toute une vie et venant ainsi éclairer leurs œuvres. Des histoires qui se croisent pour ne plus former qu'un seul et même film sur l'enfance, baignée de blessures, de frustrations, de rencontres...

Bruxelles fait son cinéma

Projection du film « Enfances »

Le 19 juillet à partir de 21h sur la place Cardinal Mercier -Gratuit

Renseignements: Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

La lutte ouvrière, en néerlandais, au Centre Armillaire



A l'occasion de la fête de la Communauté flamande, le 11 juillet, les centres culturels jettois francophone et néerlandophone ont décidé de s'unir pour organiser une activité commune. Ainsi, le Centre culturel de Jette et le Gemeenschapscentrum Essegem vous convient à la projection du film « Daens » de Stijn Coninx.

« Daens », réalisé en 1992, retrace le parcours d'un prêtre qui, dans une Belgique à la Zola, se dresse contre l'exploitation éhontée de la classe ouvrière, dans les filatures d'Alost. Il s'agit d'une généreuse fresque sociale et contestataire qui plonge les spectateurs dans la réalité historique de la révolution industrielle et des luttes qui ont suivi. Et qui sont peut-être toujours d'actualité... dans certains endroits du monde, en tout cas.

Notez que, pour la fête de la Communauté française le 27 septembre, le Gemeenschapscentrum Essegem invitera le Centre Armillaire pour un concert exceptionnel.

Fête de la Communauté flamande

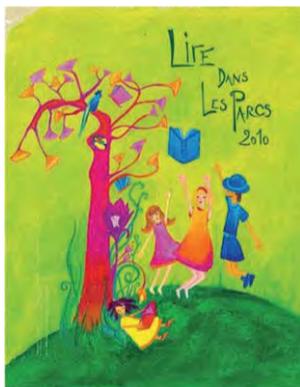
Projection du film « Daens » de Stijn Coninx

Le 9 juillet à 21h15 au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145) - Entrée libre

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

Lecture

Des conteurs dans le parc Garcet



Cet été encore, les livres descendent dans le parc Garcet pour offrir le plaisir de la lecture vivante aux enfants. Cette activité donne la possibilité aux familles et enfants qui ne partent pas en vacances de bénéficier du plaisir du livre et de la lecture, en découvrant des livres émouvants, surprenants, drôles,...

Deux animateurs vous attendent au parc Garcet avec leur sac à histoires les mercredis d'été. En cas de pluie, la lecture se fera dans la bibliothèque Mercier (place Cardinal Mercier 10).

“Lire dans les parcs”

Deux animateurs lisent aux enfants

les 7, 14, 28 juillet et 4, 11, 18, 25 août de 15h30 à 17h30 dans le parc Garcet - Activité gratuite

Renseignements: Bibliothèque Mercier, section Jeunesse - tél.: 02.426.05.05

UNE ORGANISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE DU NORD-OUEST DE BRUXELLES ET DU CENTRE DE LITTÉRATURE DE JEUNESSE DE BRUXELLES/IBBY, AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNE DE JETTE ET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Le service des seniors francophone recherche... Un professeur de danse



La danse permet de développer l'ensemble des muscles. C'est un exercice tonique qui oblige à se tenir droit et procure un grand sentiment de bien-être. C'est un passe-temps, à pratiquer en couple ou entre amis, qui facilite les contacts et les rencontres.

Le service communal des Seniors recherche un professeur de danse qui peut donner des cours aux seniors jettois. Danses de salon, tango, cha-cha-cha,...

Intéressé(e)? Vous pouvez contacter le Service communal des Seniors - Patricia Hellem - tél: 02.423.12.66 (le matin) - e-mail: phellem@jette.irisnet.be

Antenne interuniversitaire de Jette et du Nord-Ouest

L'Antenne Interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics, données par des orateurs issus de l'ULB et de l'UCL. Ces conférences, qui commenceront en octobre, traitent de sujets divers, liés à la politique, à l'histoire, aux arts, à la sociologie, au monde médical, etc. Vous trouverez le détail du programme 2010-2011 dans le prochain Jette Info.

Renseignements : service communal de la Communauté française – 02.423.13.53 – sallentin@jette.irisnet.be

Agenda

Et toujours de la couleur

Etienne Bossut - Jean-Pierre Bredo - Antoine Perrot
Après son exposition de 2007 "Toutes les couleurs sont autorisées à condition que cela n'empêche pas le commerce", l'Atelier 340 Muzeum se voit constamment poursuivi par les couleurs dans tous leurs états. Dans le cadre de la prolongation de cette réflexion, le musée a préparé une nouvelle proposition intitulée et toujours de la couleur.

Et toujours de la couleur
Etienne Bossut, Jean-Pierre Bredo et Antoine Perrot
Exposition du 3 juillet au 26 septembre 2010
Ouvert du mardi au dimanche et les jours fériés, de 14 à 19 heures
Atelier 340 Muzeum - 340 drève de Rivieren
www.atelier340muzeum.be

Atelier Gym Semi Tonic

L'Espace-Femmes, de l'asbl Vie Féminine, organise chaque mercredi matin un atelier de gymnastique. L'atelier Gym semi Tonic repose sur des exercices de musculation, respiration, le soin du corps et de l'esprit autour d'un petit moment entre femmes. Ces cours reprendront en septembre mais les inscriptions commencent dès maintenant.

Renseignements : Espace-Femmes – place Cardinal Mercier 29 – 02.420.64.78 – ef-jette@viefeminine.be

Expo Jette d'antan

Pendant le mois de juillet, vous pouvez découvrir l'histoire de Jette pendant l'Expo Jette d'antan. Des vieilles photos, exposées dans le couloir de la Maison communale, montrent notre commune dans les années lointaines.

Expo Jette d'antan
Pendant le mois de juillet
dans le couloir de la Maison communale



Stages chez Art Mosaico : essayez-vous à la mosaïque

L'asbl Art Mosaico propose des cours et des stages pour adultes dans un atelier qui dispose de toutes les facilités permettant d'apprendre la mosaïque et de créer des projets personnels dans un environnement professionnel, sous la supervision de Jean-Christophe Duperron, un mosaïste confirmé.

Renseignements : asbl Art Mosaico – rue Vanderborgh 136 - 0475.36.37.22

Table d'hôte durable au Rayon vert

C'est l'été. Pour commencer les vacances en pleine forme, le Rayon vert propose une cure de jouvence totalement écologique : un buffet de légumes de saison, charcuterie et fromages locaux, d'autres surprises savoureuses et une tarte à la rhubarbe en dessert. L'ambiance musicale sera assurée par « Momo », un accordéoniste bruxellois (et donc local et de saison !).

Le 3 juillet dès 19h
Au Rayon vert (rue Van Huynegem 32)
Entrée : 18 EUR
Renseignements : Le Rayon vert asbl – 02.420.21.26 - lerayonvert@skynet.be



Grande brocante philatélique Phila 2000

Le samedi 7 août 2010, Phila 2000 organise sa grande brocante philatélique. Possédez-vous de vieux timbres ou du matériel philatélique? Ils ont de la valeur. Estimation gratuite.

Info: Claude Henseval
02.428.43.06
henseval.claude@skynet.be

Grande brocante philatélique
Pavillon du Poelbosch
Avenue du Laerbeek 110
7 août 2010

